

Alma obtient le championnat provincial

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — C'est maintenant officiel, la ville d'Alma recevra dans ses murs une deuxième compétition sportive d'envergure provinciale en 1978.

C'est ainsi qu'après le championnat provincial de gymnastique, prévu pour la fin d'avril, voilà que la ville du maire Gabriel Fortin vient de se voir confier l'organisa-

tion du championnat provincial scolaire d'athlétisme, lequel aura lieu les 25 et 26 juin à la toute nouvelle piste du Creps. Cette nouvelle a été confirmée hier par le coordonnateur des manifestations sportives à la Fédération du sport scolaire du Québec, Jean-Yves Savard.

La demande, soumise par un groupe d'éducateurs physiques d'Alma, et appuyée par la Commission scolaire régionale Lac-Saint-

Jean, a été préférée à celle de la régionale Pascal-Taché de Montmagny.

"Le projet d'organisation soumis par Alma était fort intéressant", devait souligner Jean-Yves Savard, dans un premier temps.

"Mais c'est surtout cet intérêt qui commence à se développer chez nous pour le sport scolaire, qui a fait pencher la balance en votre faveur", a-t-il poursuivi, tout en mentionnant que l'aspect technique

des deux candidatures s'équivalaient sensiblement.

Ce championnat provincial scolaire d'athlétisme constitue le plus gros événement de l'année au niveau scolaire, et il drainera à Alma plus de 1,600 athlètes en provenance des 14 régions du Québec, membres de la Fédération provinciale. Les catégories alors représentées seront celles des benjamins, cadets et juniors.

Le projet a été acheminé à la Fédération par Leonard Simard, le-

quel agira effectivement comme coordonnateur de l'événement en juin prochain. Et son expérience dans le domaine ne peut que laisser présager un succès certain.

"Je sais que l'athlétisme a connu un regain de vie au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours de la dernière année", devait par ailleurs souligner Jean-Yves Savard, au cours d'un entretien téléphonique. "Nous sommes conscients du fait que ce championnat provincial

scolaire pourra maintenant lui donner un deuxième élan.

Nous sommes d'ailleurs certains qu'avec les installations du Creps d'Alma, les problèmes d'organisation seront moins lourds à supporter", a-t-il conclu.

Notons que c'est la toute première fois que le championnat provincial scolaire d'athlétisme aura lieu au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Autre échange Chicoutimi-Sherbrooke

Charbonneau tire Delage d'embaras

par Richard Banford

CHICOUTIMI — Autre conférence de presse impromptue des Saguenéens hier. Objet: échange du gardien Yvan Charbonneau, du défenseur Pierre Tremblay et de l'ailier droit Ghislain Gaudreault aux Castors de Sherbrooke pour le défenseur Joe Martin et les ailiers Alain Collard, Yvan Boudreault de même que le gardien Louis-Marie Daoust, tous des Castors.

Que Tremblay, Charbonneau et Gaudreault soient échangés ne surprend personne mais, que les Castors viennent une fois de plus recruter

dans le territoire de Chicoutimi fait jaser pas mal de gens.

Comme l'explique Ghislain Delage, instructeur des Castors, "il devenait impérieux pour les Castors de se trouver un défenseur d'expérience capable de transporter la rondelle et de stabiliser la défense sherbrookoise. De plus, poursuit Delage, "je connais bien le gardien Yvan Charbonneau qui vient du même coin de pays que moi. Chez nous il aura l'occasion de garder les buts plus souvent même si Roger Bélanger a bien fait jusqu'ici. Il n'a que 17 ans mais possède de grandes

qualités que plusieurs autres gardiens recherchent encore à 19 ans".

"Pour ce qui est de Tremblay, son style de jeu cadre bien avec celui des Castors. Il pourra compter sur des joueurs robustes pour le secourir à l'occasion".

Et Gaudreault: "Je ne connais pas tellement Ghislain Gaudreault. Nos dépisteurs m'ont dit qu'il maniait bien le bâton. Dans des situations difficiles de tels joueurs peuvent changer une défaite en victoire", soutient encore Delage.

Quant aux joueurs qu'il envoie à Chicoutimi Delage estime qu'ils ser-

ront la cause des Saguenéens. "Chicoutimi recherchait de la robustesse, ils en auront avec Martin, Collard et Boudreault.

J'estime que l'échange aidera les deux clubs", précise le pilote sherbrookoise.

Pour Delage toutefois, l'homme clé de la transaction demeure le gardien Yvan Charbonneau. "Je ne trouve pas normal que l'on compte huit à dix buts contre notre équipe sur notre propre patinoire. D'après ce que les dépisteurs m'ont rapporté, cela n'arrivera pas avec Charbonneau", soutient Delage.

Boudreault déçu

Du côté des joueurs des Castors, Yvan Boudreault s'avère le plus déçu de laisser La Hutte et les Castors. Selon Delage, Yvan s'en remettra rapidement. "Le pire, c'est qu'il commençait à peine à s'acclimater avec l'équipe", précise Delage ayant obtenu Boudreault des Remparts il y a une quinzaine.

Le pilote des Saguenéens Jean-Charles Gravel a pour sa part rassuré son monde au sujet du globe-trotteur Yvan Boudreault. "Je l'ai eu à mon école de hockey alors qu'il était d'âge bantam. Je pense qu'il

produira à Chicoutimi", a-t-il lancé sur un air moqueur.

Quant à Alain Collard et Joe Martin, l'instructeur des Saguenéens se dit convaincu qu'ils seront heureux de retrouver Larry Mensour, Michael Brisebois et Burton Martin.

D'ailleurs "c'est réciproque et Mensour n'a pas cache sa joie à l'annonce de l'échange. Je voulais ajouter de la robustesse à l'attaque de façon à permettre à nos bons compteurs d'évoluer plus à l'aise", poursuit Gravel, soutenant que Collard est le joueur le plus robuste de la LJMQ présentement.

Consultation régionale sur le Livre vert

La parole aux gens ordinaires

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Le ministre délégué au Haut-Commissariat, à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Claude Charron, n'aura certainement pas le temps de chômer lorsqu'il visitera la région, les 5 et 6 février 1978, dans le cadre de la consultation suite à la parution du Livre vert sur les loisirs.

De passage à Chicoutimi hier, l'attaché de presse du ministre, Marcel Barthes, a tracé sommairement le programme de cette tournée régionale, qui durera à peine 36 heures et qui touchera au moins trois villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Déjà, nous avons eu plusieurs commentaires suite à la parution du Livre vert", a dit Marcel Barthes. "C'est pourquoi le ministre, lors de sa consultation, tient à aller au-delà des milieux de loisirs et faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient droit de parole."

Dans un premier temps, le 5 février, le ministre Charron participera à un déjeuner de presse à Chicoutimi, avant de visiter différents sites de loisirs où il rencontrera plusieurs responsables.

Un peu plus tard, il participera à

une audience publique, possiblement à Alma, où la population en général pourra faire valoir ses commentaires.

Enfin, le lendemain, à Jonquière, on procédera à l'audition des différents mémoires préparés par les organisations régionales de loisirs, les groupes de pression, etc.

"Si nous avons voulu prévoir des réunions distinctes, c'est justement pour permettre aux gens ordinaires de se sentir plus à l'aise dans leurs commentaires", a dit Marcel Barthes. "Nous pourrions alors retrouver une autre réalité, bien différente parfois de ce que les porte-parole du milieu peuvent dire. C'est de cette façon que nous pourrions mieux préparer le Livre blanc, qui se voudra alors une orientation définitive de ce qu'entend faire le gouvernement dans le domaine du loisir", a conclu l'attaché de presse.

Rappelons enfin, pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de prendre connaissance du Livre vert, qu'ils peuvent s'en procurer des exemplaires en communiquant avec Communication-Québec, à Jonquière, à 547-6601, ou au moyen du système Zénith, pour les gens de l'extérieur, à 26770.

Le 6 décembre à Paul-Sauvé

Brisson tentera de sauver l'honneur

par Richard Banford

CHICOUTIMI — "Après seulement 12 jours d'entraînement et plusieurs mois d'inactivité, je ne serai sans doute pas à mon meilleur, mais l'Américain Lowell n'aura pas la partie facile." Le boxeur chicoutimien Denis Brisson, quoique vaincu jusqu'ici chez les professionnels, demeure réaliste face à son prochain combat qu'il doit livrer mardi prochain au centre Paul-Sauvé à Pat Lowell.

"Cet été je ne pouvais accepter de combats à la suite de blessures consécutives à une jambe et à un poignet. Je n'ai cependant jamais arrêté de m'entraîner", explique Brisson qui s'est présenté au gymnase le 18 novembre dernier avec toutefois quelques livres en surplus.

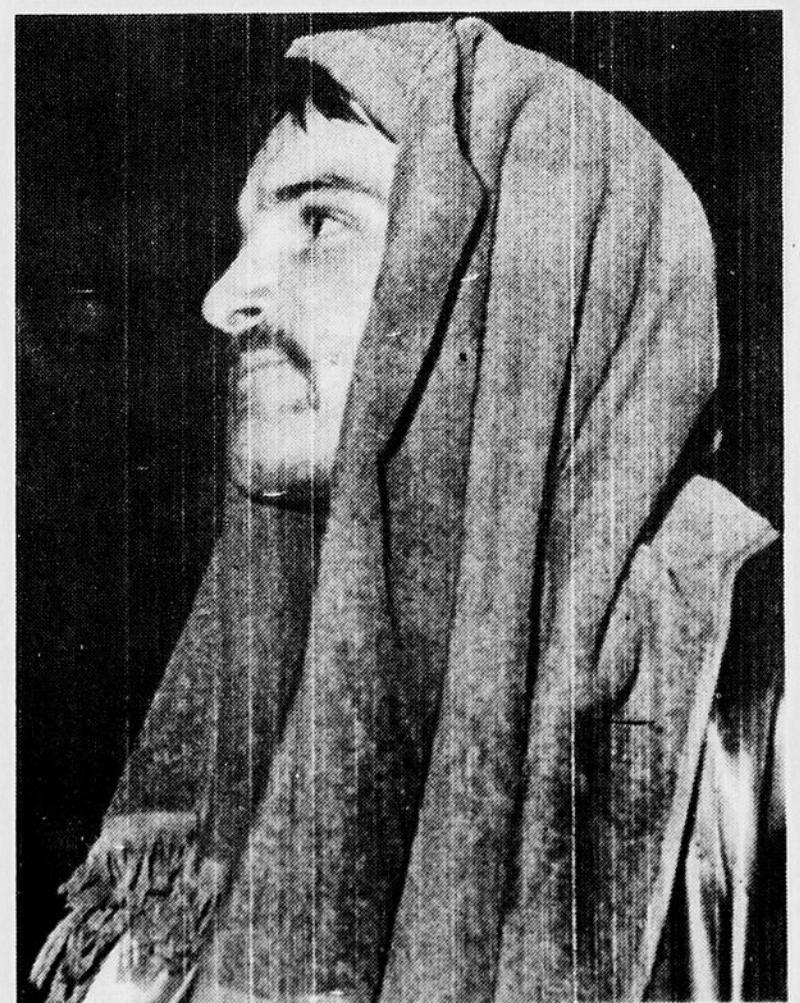
"Le 18 novembre, je me suis présenté à mon entraîneur Jacques Bernier à 155 livres. Une douzaine de journées plus tard, je pèse 150 livres avec 102 rondes d'entraînement dont la moitié avec des gants", précise Brisson dont l'intention demeure avant tout de bien figurer dans l'arène mardi soir de façon à ce que les promoteurs lui offrent du "travail" dans les mois à venir.

Lowell, dont le palmarès est beaucoup plus éloquent que celui de Brisson, a vaincu dernièrement à Montréal, Ray Rose. Le boxeur chicoutimien pour sa part montre une fiche de deux victoires en autant de combats.

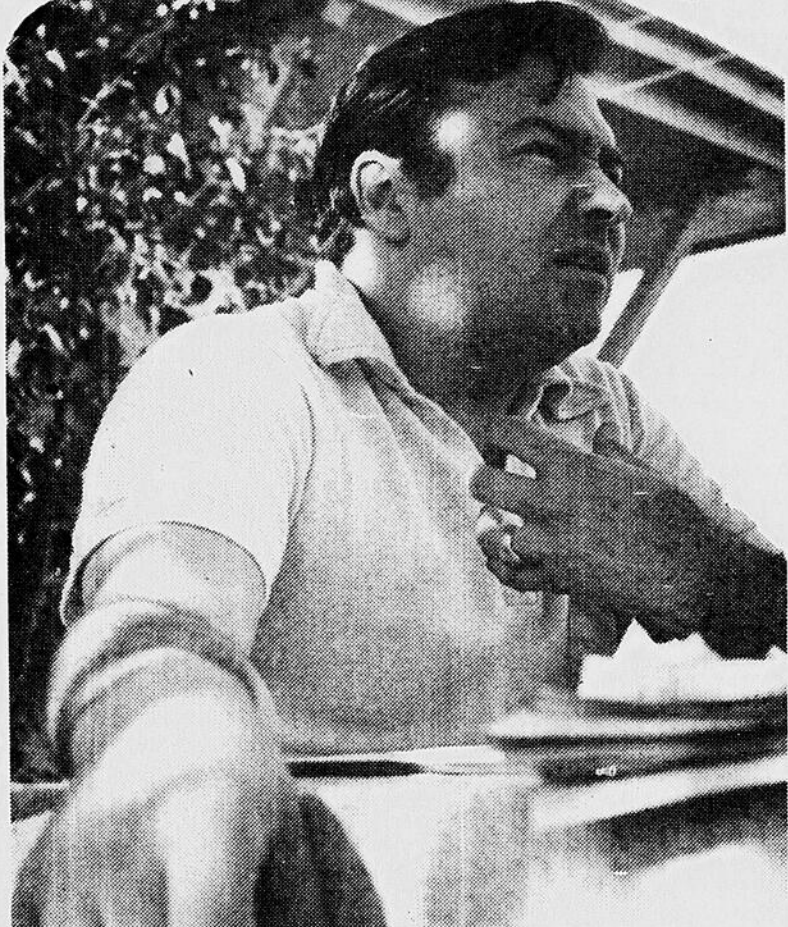
A sa première apparition sur la scène professionnelle, il infligeait une raclée à Michel Gosselin de Montréal, mettant son adversaire hors de combat après seulement 30 secondes d'écoulées dans le 1er round. A sa seconde bataille chez les professionnels, Brisson arrachait une décision à Avadis Casabian plus lourd de 15 livres que son opposant.

Le troisième combat du boxeur chicoutimien servira de préliminaire à la grande finale opposant Jean-Claude Leclair à Gérald Bouchard. Il s'agira d'un combat de six rondes que Brisson entreprendra à 146 livres.

"D'ici à mardi, j'ai tout le temps pour réduire mon poids. Si Lowell s'imaginer qu'il pourra me "passer" comme il l'a fait avec Ray Rose, j'ai des petites nouvelles pour lui", a encore souligné l'intempêtif boxeur dirigé par Jacques Bernier.



QUELQUES LIVRES EN TROP — Denis Brisson de Chicoutimi devra perdre encore quelques livres avant son combat contre Pat Lowell mardi soir prochain à Montréal.



DECISION RENVERSEE — Le président Pierre Gagnon de la Fédération régionale de hockey sur glace a vu sa décision renversée par l'organisme supérieur, la fédération québécoise, concernant le cas Sylvain Chouinard.

Affaire Sylvain Chouinard

Les Marquis ont gain de cause

par Richard Banford

JONQUIÈRE — La Fédération québécoise de hockey sur glace a renversé hier, la décision de sa branche régionale, présidée par Pierre Gagnon, en suspendant Sylvain Chouinard de ses activités avec les Volants de Chicoutimi.

De plus, selon le télégramme signé George Pichette, coordonnateur des régions et services de la Fédération provinciale de hockey sur glace, non seulement les Marquis reprennent leur droit sur le gardien de but Chouinard mais, en plus, ils obtiennent que l'instructeur Germain Munger des Volants de Chicoutimi fasse l'objet d'une enquête spéciale concernant une possibilité de maraudage à l'endroit du vétéran portier natif de Jonquière.

Rappelons que la Fédération régionale avait permis aux Volants d'aligner le gardien Sylvain Chouinard malgré les protestations des dirigeants des Marquis. Même si la décision de la fédération régionale se voulait sans appel, le président des Marquis André Bouchard et leur conseiller juridique Pierre Mazurette ont appelé de la décision au niveau provincial. Selon le télégramme envoyé hier

aux dirigeants des Marquis, la suspension de Chouinard prend effet le 29 novembre et l'enquête suivra dès la prochaine semaine.

Les Marquis de Jonquière doivent tenir une importante conférence d'information concernant cette affaire aujourd'hui à 13h30.

Par ailleurs, toujours au hockey junior régional, le publicitaire de la Ligue Jean-Paul Tremblay annonçait en primeur sur les ondes de CKRS, hier que le président Michel Deslisle sévissait suite au match de mardi soir dernier opposant les Volants de Chicoutimi aux Marquis de Jonquière. Les instructeurs impliqués, Carol Laberge et Germain Munger, écoperont d'une amende de \$25, et le gérant des Marquis André Desmeules se voit également soulagé du même montant. Les joueurs Gilles Dufour des Marquis et Claude Gagnon des Volants sont, pour leur part, suspendus pour la prochaine rencontre de leur équipe.

Nous n'avons pu nous faire confirmer ces suspensions par les principaux intéressés étant donné que la décision du président Deslisle ne leur avait pas encore été transmise par le secrétaire-publicitaire de la Ligue Jean-Paul Tremblay. (!)

Contrat de 1.2 million

Kingman signe avec les Cubs de Chicago

CHICAGO (AP) — Le puissant co-gneur Dave Kingman a signé un contrat de cinq ans pour la somme de \$1.2 million hier avec les Cubs de Chicago, déclarant qu'il aimait les clôtures très rapprochées du Wrigley Field.

Quittant la salle de conférence avec son agent Lowell Morse après avoir discuté avec William Wrigley, le droittier de 28 ans a mentionné également qu'il avait choisi les Cubs parce qu'il voulait revenir dans la Ligue nationale et que Chicago était son domicile.

Il y détient d'ailleurs un emploi au cours de la saison morte.

Kingman a cogné 26 circuits la saison dernière quand il s'est promené d'équipe en équipe. Avant d'en venir à une décision finale, Kingman a discuté pendant deux heures avec le propriétaire et directeur-gérant, Bob Kennedy.

A cause des dimensions du Wrigley Field, on croit que Kingman pourra augmenter très sensiblement sa production de circuits.

Kingman avait également rencontré hier des représentants des White Sox de Chicago. Il avait aussi négocié avec les Yankees de New York et les Angels de la Californie.

"Je peux maintenant prendre des

vacances", a-t-il confié.

Raisonné

Wrigley n'avait jamais participé à la course aux agents libres, disant que les joueurs demandaient des salaires trop élevés. Mais, selon lui, tel n'était pas le cas avec Kingman.

"Certains salaires exigés étaient beaucoup trop élevés. Mais je crois que nous en sommes venus à une entente équitable dans ce cas", a-t-il dit.

Kingman avait joué son option la saison dernière après des séjours avec les Mets de New York, les Padres de San Diego et les Yankees de New York. Il avait entrepris sa carrière avec les Giants de San Francisco.

Les Yankees avaient offert \$1 million à Kingman.

Par ailleurs, le voltigeur Elliott Maddox a abandonné son statut d'agent libre en signant hier un contrat de cinq ans avec les Mets de New York, de la Ligue nationale de baseball.

La direction de l'équipe n'a pas divulgué les clauses de l'entente.

Maddox, qui a déjà porté l'uniforme des Yankees de New York, de la Ligue américaine, s'était prévalu de son droit d'option l'an dernier avec les Orioles de Baltimore.

Partie rude à Pittsburgh

Tour du chapeau pour Mahovlich



MAUVAISE POSTURE — Jean Pronovost se retrouve en fâcheuse position entre le défenseur Reed Larson et le gardien Ron Low des Red Wings de Détroit. Low pousse

même l'audace à se servir de son bâton pour incommoder davantage Pronovost.

Ali et la défense de son titre

Une décision finale demain

MADRID (AFP-AP) — Le congrès du Conseil mondial de la boxe, dont les travaux se poursuivent à Madrid, a décerné au Mexicain Carlos Zarate, champion du monde des poids coq, le titre de boxeur de l'année 1977.

Zarate, qui mettra son titre en jeu contre l'Espagnol Juan Francisco Rodriguez le 2 décembre à Madrid, compte 48 victoires avant la limite en 49 combats.

Il a été choisi à l'unanimité et des mentions spéciales ont été accordées au Mexicain Carlos Palomino, champion mondial des mi-moyens, et au Vénézuélien Luis Estaba, champion mondial des mi-lourds.

D'autre part, Bob Arun a été choisi comme le promoteur de l'année tandis que Don King recevait une mention spéciale pour la qualité et la quantité des réunions présentées.

ciala pour la qualité et la quantité des réunions présentées.

Norton-Ali

Le poids-lourd américain Ken Norton est arrivé à Madrid, où se tient le congrès du Conseil mondial de la boxe, pour demander à cet organisme d'honorer ses engagements en forçant Mohammed Ali à le rencontrer pour le titre. Norton a révélé que le Conseil mondial de la boxe et lui-même avaient signé un engagement prévoyant qu'Ali sera déchu de son titre s'il n'a pas signé, d'ici le 5 janvier, un contrat pour le rencontrer.

Il a ajouté que le champion mondial ne tenait visiblement pas à le rencontrer et aimait mieux affronter des adversaires peu dangereux, comme Leon Spinks, classé au treizième rang des poids

lourds mondiaux.

Le promoteur King a précisé que Ali recevrait \$8 millions pour ce match titulaire, dont Norton est l'aspirant logique à la suite de la victoire sur Jimmy Young le 5 novembre.

Le président du CMB, Jose Sulaiman, avait invité Ali à se retirer dans la gloire plutôt que d'être déchu de son titre. Le CMB prendra une décision finale au sujet d'Ali vendredi.

A Santiago, le poids mouche mexicain Miguel Canto a battu aux points son "challenger", le Chilien Martin Vargas, hier soir, conservant ainsi son titre mondial des poids mouche.

Canto, âgé de 29 ans, a ainsi défendu avec succès et pour la 10e fois le titre conquis au Japon en janvier 1975.

La rencontre s'est déroulée au stade national de Santiago.

PITTSBURGH (AP) — Pete Mahovlich, à son premier match local depuis son arrivée à Montréal, a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant les Penguins de Pittsburgh à un gain de 6-4 sur les Red Wings de Detroit.

Son 3e but s'est avéré le filet victorieux dans un rude match marqué de 62 minutes de pénalités au cours des deux dernières périodes.

Les Penguins ont marqué trois fois au cours d'avantages numériques, y compris le but victorieux de Mahovlich.

Rick Kehoe, a ajouté le but d'assurance, trois minutes plus tard, dans la 3e période.

Les Wings sont revenus de l'arrière à trois reprises après que Mahovlich et Lowell MacDonald eurent donné une avance de 2-0 aux Penguins dans la première période.

André St-Laurent et Reed Larson ont répliqué pour les Wings avant la fin du premier engagement.

Mahovlich a reporté la marge à 3-2 au début de la 2e reprise, mais Dale McCourt a de nouveau égalé les chances.

Après que Greg Malone eût redonné l'avance aux Penguins au début de la dernière période, le vétéran Terry Harper a égalé les chances avec son premier but de la saison, mais Mahovlich et Kehoe devaient compléter le total des vainqueurs plus tard dans cette dernière reprise.

Toronto 3, Cleveland 5

A Richfield, un tir de Mike Fidler dès la mise en jeu a surpris le gardien Gord McRae à 11:30 de la deuxième période hier et a conduit les Barons de Cleveland à une victoire de 5-3 contre les Maples Leafs de Toronto.

Dave Gardner a marqué le dernier but des Barons dans un filet désert à 19:20 de la troisième.

Cette victoire a vengé un échec de 3-2 subi par les Barons la veille à Toronto.

Gardner avait donné les devants aux seins avec son septième but de la campagne à 1:25 de la première. Borje Salming et Errol Thompson avaient effacé ce déficit, mais Al McAdam a permis aux Barons de créer l'égalité avant la fin du premier engagement.

Jim Neilson a redonné les devants aux Leafs au début de la deuxième, mais Rick Hampton a porté le compte 3-3 à 7:56 avant que Fidler n'inscrive le but gagnant.

Esposito s'illustre

A St-Louis, Phil Esposito est devenu le deuxième meilleur marqueur de l'histoire de la Ligue nationale de hockey quand il a obtenu trois buts en conduisant les Rangers de New York à une victoire de 4-0 contre les Blues de St-Louis. Il a maintenant 607 buts à sa fiche et a ainsi éclipsé la marque de Bobby Hull.

Esposito, âgé de 35 ans, a également rejoint Hull pour le nombre de matches avec trois buts. Ils en ont tous deux réussi 28. La performance d'Esposito a aidé les Rangers à mettre fin à une série de deux défaites consécutives et à une série de cinq matches sans victoire à l'étranger.

Esposito a marqué ses deux premiers buts lors d'avantages numériques et le troisième seulement 13 secondes après la fin d'une autre pénalité aux Blues.

Pat Hickey a marqué l'autre filet des Rangers au tout début de la deuxième période contre Ed Staniowski.

Wayne Thomas a bloqué les 32 rondelles dirigées contre lui pour enregistrer son premier blanchissage cette saison et le sixième de sa carrière.

Les Sabres en tête

A Chicago, un but de Ric Seiling, au début de la troisième période, a procuré aux Sabres de Buffalo une victoire de 3-2 contre les Black Hawks de Chicago.

Les Sabres ont ainsi rejoint les Bruins de Boston en tête de la section Charles Adams.

Gilbert Perreault et Danny Gare ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Bob Kelly et Jim Harrison ont répliqué pour Chicago.

Association mondiale

A Houston, un but de Larry Pleau, à mi-chemin en troisième période, a permis aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre de faire match nul 3-3 contre les Aeros de Houston.

Cam Connor avait procuré une avance de 3-2 aux Aeros après seulement 26 secondes de jeu au troisième vingt.

Greg Carroll et Mike Rogers ont réussi les autres buts des Whalers tandis que Don Larway et Morris Lukowich ont obtenu les deux premiers buts des Aeros.

Un blanc pour Dion

A Cincinnati, le gardien, Michel Dion a réalisé 22 arrêts, et les Stingers de Cincinnati ont triomphé des Racers d'Indianapolis 3-0.

Les Stingers ont pris une avance de 2-0 en première période grâce aux buts de Rob Forek, son 17ème de la saison, et Barry Legge.

Del Hall a scellé l'issue de la rencontre au début du dernier tiers.

Les Stingers n'ont effectué que 17 tirs au but adverse.

AU FILET

Le cas Hull

La venue de l'ailier gauche Dennis Hull à Detroit semble beaucoup moins certaine à cause de l'intervention d'une tierce partie dans les négociations en cours entre les clubs de Chicago et de Detroit. Le directeur-gérant des Red Wings, Ted Lindsay, a révélé que Bob Pulford, directeur-gérant des Black Hawks, avait remis en question l'entente intervenue après de longues négociations. Lindsay a dit que Pulford avait manqué à sa parole en exigeant au dernier moment un choix au prochain repêchage amateur. De son côté, Pulford a justifié sa décision par la surenchère pratiquée par un autre club qui lui a offert beaucoup plus que ce que Lindsay était prêt à donner.

Ballard, un bavard

Le mois dernier, Harold Ballard, le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, avait protesté contre la manière dont le président de la LNH John Ziegler avait mené ses négociations avec l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie en vue de la mise sur pied d'une série de rencontres avec des clubs de la Ligue nationale. Ballard avait d'ailleurs dit à ce moment qu'il n'était pas du tout intéressé à présenter un seul de ces matches. Depuis, il a manifestement changé d'avis puisque la LNH a annoncé que les Leafs recevront le club tchèque de Pardubice le 2 janvier.

Hodge qui?

L'ailier droit Ken Hodge, récemment envoyé à New Haven par les Rangers de New York, a renvoyé sa famille à Boston en disant qu'il ne voulait pas lui infliger tous les aléas d'une carrière devenue incertaine dans le hockey professionnel. Il a précisé que la direction des Rangers l'avait informé que sa carrière était définitivement terminée avec le club new-yorkais et qu'il était libre de tenter de transiger avec une autre équipe de la Ligue nationale. Il a ajouté qu'il n'avait d'ailleurs pas le désir de revenir jouer à New York, mais entendait respecter toutes les clauses du contrat qui le lie aux Rangers.

Lyle, un exemple

George Lyle, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, suspendu et mis à l'amende mardi pour avoir participé à une bataille, a dit que les dirigeants du circuit s'étaient servis de lui pour faire un exemple afin de réduire la violence. Il a ajouté que les dirigeants avaient décidé d'employer les grands moyens pour mettre fin au problème causé par les bousculades d'arbitres et de juges de ligne. Lyle, qui a été suspendu pour deux matches pour avoir frappé un juge de ligne, a dit qu'il désirait tellement atteindre son adversaire qu'il n'avait pas vu le juge de ligne qui s'était interposé entre les deux pugilistes.

SKIEZ-EN DOUCEUR AVEC

Alfa



BOTTES DE SKIS DE FOND DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Quel pneu à neige Uniroyal devriez-vous avoir? Tout dépend de la façon dont vous conduisez et du montant que vous voulez investir



45⁴⁵ ch.
M & S "Plus"
Radial
Ceinturé d'acier
Grandeur 155R13
Flanc blanc — INSTALLÉ



74⁹⁵ ch.
Snowplow
Radial
Ceinturé d'acier
Grandeur HR78-15
Flanc blanc — INSTALLÉ



45⁹⁵ ch.
Snowplow
Ceinturé
Grandeur G78x14
Flanc blanc — INSTALLÉ



32⁴⁵ ch.
Super Winteride
Nylon
4-PLIS
Grandeur F78x14
Flanc blanc — INSTALLÉ

Si vous avez les heures d'un banquier, votre conduite est plutôt douce et sensible. Mais, si vous conduisez votre voiture toute la journée, vos exigences sont différentes; vos pneus à neige deviennent un investissement à long terme et long millage. La majorité se classe entre ces deux groupes. Et, c'est chez Uniroyal que vous trouverez un pneu s'adaptant à votre voiture et à votre portefeuille. EN COMPARAISON, chaque pneu illustré est à flanc blanc.

CENTRES UNIROYAL



* Uniroyal Marque Enregistrée **1133, boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.: 549-5656.**



Renégociation des contrats

Les Mariners veulent être justes envers les joueurs

SEATTLE (AP) — Lou Gorman, directeur des opérations des Mariners de Seattle, a déclaré hier, qu'il renégocierait présentement les contrats de certains joueurs parce qu'ils ont connu de bonnes saisons en 1977.

Il veut éviter également certaines difficultés causées par les contrats fabu-

leux obtenus par certains agents libres.

Le cas le plus évident est celui du receveur Bob Stinson et Ray Fosse, qui a évolué en fin de saison pour les Mariners. Fosse vient tout juste de signer un alléchant contrat avec les Brewers de Milwaukee de la Ligue américaine de baseball à titre d'agent libre. Stinson et Fosse ont eu des fiches

presque identiques au cours de la dernière saison. Stinson, qui a en poche un contrat de deux ans qui ne prendra fin qu'en 1978, touchera environ \$40,000 tandis que Fosse touchera près de trois fois plus.

"Nous voulons être justes envers nos joueurs et nous voyons plus loin que le bout de notre nez, a dit Gorman. Certains joueurs, qui n'ont encore rien prouvé, obtiennent de gros salaires parce qu'ils sont devenus agents libres. Certains de nos jeunes joueurs ont déjà prouvé ce dont ils étaient capables."

Gorman a l'intention de renégocier les contrats de Dan Meyer, Rupert Jones, Lee Stanton, Bill Stein, Craig Reynolds et Glenn Abbott.

Vente possible

Par ailleurs, à Sacramento, selon le journal Bee, des noirs éminents unissent leurs efforts dans le but d'acheter les As d'Oakland. Parmi les supporteurs financiers possibles, il y aurait les comédiens Redd Fox, Bill Cosby et Slappy White, le chanteur Curtis Mayfield, le promoteur Don King et l'ancien champion boxeur George Foreman.

L'ancien gérant de Foreman, Henry Winston, serait le catalyseur du groupe, car il aurait obtenu des promesses financières de plusieurs personnes, y compris de nombreux médecins noirs, ce qui lui permettrait d'offrir un paiement de base de \$5 millions.

Des groupes de Denver et de la Nouvelle-Orléans seraient aussi intéressés à acheter les As.

La vente du club sera au programme lorsque Charles Finley, des As, et les 13 autres propriétaires de clubs de la Ligue américaine se rencontreront à Honolulu à partir de lundi.

Vingt-cinq parties préparatoires avant la saison régulière

MONTREAL — Le calendrier des parties hors-concours des Expos de Montréal, dans la Ligue des pamplemousses, en 1978 a été publié aujourd'hui et montre que les Expos affronteront trois clubs champions de leur division l'an dernier, dont les champions du monde, les Yankees de New York. De plus, ils se mesureront quatre fois aux Blue Jays de Toronto.

Le camp d'entraînement ouvrira au parc City Island de Daytona Beach, le 23 février, avec l'arrivée des lanceurs et receveurs. L'équipe au complet s'entraînera à compter du 1er mars.

Les Expos entameront leur calendrier de parties hors-concours, vendredi, le 10 mars, à Daytona Beach, en recevant la visite des Braves d'Atlanta.

Les Expos disputeront 12 rencontres à Daytona Beach et accueilleront

notamment... les Dodgers de Los Angeles, le 14 mars, les Red Sox de Boston, le 21 mars et les Phillies de Philadelphie pour clôturer leur calendrier local, le 3 avril.

Les adversaires les plus réguliers des Expos à l'entraînement seront les Twins de Minnesota qu'ils affronteront six fois et les Astros de Houston, cinq fois.

Les Expos seront les hôtes des Blue Jays de Toronto pour une série de deux rencontres à Daytona Beach, les 25 et 26 mars, et leur rendront ensuite la même politesse à Dunedin, les 1er et 2 avril.

Les Expos mettront un terme aux matches hors-saison en se rendant à Fort Lauderdale, le 4 avril, pour faire face aux Yankees de New York, formation qu'ils n'ont pas affrontée à l'entraînement depuis 1972.

Installations temporaires au club de ski d'Alma

La phase "I" accuse un certain retard

par Pierre Fellice

ALMA — Même si les skieurs du club Igloo d'Alma devront encore se contenter d'installations temporaires au cours de la prochaine saison, il n'en demeure pas moins qu'ils pourront bénéficier de pentes améliorées dans l'ensemble, ce qui, au départ, constitue un point important en leur faveur.

Il faut se rappeler qu'il y a quelques mois, plus précisément en janvier dernier, le chalet du club Igloo était la proie des flammes, jetant un peu de désarroi chez les skieurs et les membres de la direction du club. Mais c'était mal connaître Alfred Marchand, considéré comme le père du ski alpin à Alma, que de

penser qu'il allait tout abandonner.

Président de la Corporation du Mont Villa-Saguenay, Alfred Marchand a d'abord demandé et obtenu un projet Canada au Travail d'un montant global de \$72,000. En fournissant du travail à neuf personnes, le projet a ainsi permis d'effectuer d'abord un nettoyage des pentes, d'élargir la pente numéro trois, et de consolider les berges de la rivière à l'aide des roches enlevées dans les descentes. Enfin, on a pu aménager un terrain de stationnement qui pourra recevoir quelque 25 voitures. Dans les prochains jours, on procédera également, toujours dans le cadre de Canada au Travail, à l'identification des pentes et à la fabrica-

tion de casiers pour les bottes et les skis.

Restait la reconstruction du chalet, point il va sans dire majeur, dans toute la réorganisation du club de ski alpin.

"Depuis la municipalisation du centre de ski, il a été difficile de faire accepter le projet de réaménagement à long terme, par le conseil municipal", devait souligner Alfred Marchand. "C'est pourquoi, à cause de délais quasi incontrôlables, il nous sera impossible de réaliser complètement la phase un du projet de \$114,000, qui visait d'une part la mise en place du chalet, et d'autre part, l'enfouissement du système électrique et du système de communication."

Bien sûr, le chalet sera construit. D'ailleurs les différentes soumissions, pour une bâtisse préfabriquée de 28 par 40 pieds, seront ouvertes lundi prochain le 5 décembre, et l'on prévoit que la construction sera terminée une semaine plus tard. Mais la demeure des skieurs sera élevée sur un terrain temporaire jusqu'au printemps prochain. On la transportera alors sur ses fondations définitives, tout en complétant le système électrique permanent.

Cette première tranche des travaux est évaluée à \$55,000.

Deux autres tranches

Viendront par la suite les deux autres volets du projet.

C'est ainsi dès l'été 1978, l'éclairage des pentes fera peau neuve. C'est dire que pour cette année, le système en place servira encore aux skieurs.

Enfin, en 1979, la troisième phase du projet verra naître une deuxième remontée mécanique, alors que celle déjà existante, sera relocalisée, compte tenu de l'unification prochaine des pentes un et deux. On parle également de l'acquisition

possible d'une certaine partie de terrain supplémentaire, qui permettrait alors l'aménagement d'une autre pente, mais tout est encore à l'état embryonnaire pour le moment.

"L'incendie de l'hiver dernier nous a certes désorganisés, mais il ne nous a pas découragés. C'est pourquoi, dans les prochains mois, les skieurs d'Alma retrouveront un centre de ski renouvelé, avec des facilités améliorées de beaucoup", devait noter Alfred Marchand, en guise de conclusion.

Coupe des Nations

Stenmark fait honneur à son titre de champion

CRANS MONTANA, Suisse (AFP) — Le Suédois Ingemar Stenmark a fait honneur à son titre de champion de la Coupe du Monde de ski alpin en enlevant le slalom spécial masculin de la Coupe des Nations, disputé à Crans Montana, en Suisse, devant l'Américain Phil Mahre et l'Autrichien Klaus Heidegger.

Réalisant le troisième temps de la première manche, derrière Paul Frommelt, du Lichtenstein, et Mahre, Stenmark a réussi le meilleur temps de la seconde, terminant les deux parcours en 96 secondes 65, 23 centièmes devant l'Américain et 1:12 seconde devant Heidegger. On trouve ensuite l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther, à une seconde 43; le Bulgare Peter Pangelov, à une seconde 60; l'Autrichien Anton Steiner, à deux secondes 25; les Italiens Fausto Radici, à deux secondes 33, et Roberto Burini, à deux secondes 76 et le Suédois Dorsten Jakobsson, à trois secondes 28.

Le Torontois Steve Podborski a été le meilleur Canadien avec une 26e place en 105 secondes 01.

Cette épreuve a été disputée dans des conditions aussi difficiles que le slalom féminin de la veille, seule-

ment 28 et 74 concurrents ayant réussi à la terminer.

Les Italiens ont eu une tenue décevante, ne classant que deux hommes parmi les 10 premiers, leurs ténors Piero Cros et Gustavo Thoeni ne terminant pas la course.

Classement

Après le slalom spécial masculin de Crans Montana, quatrième épreuve de la Coupe des Nations de ski alpin, l'Autriche est toujours en tête du classement général avec 52 points tandis que la Suisse occupe le deuxième rang avec 27.

On trouve ensuite les Etats-Unis avec 10, la France et la Suède avec huit, la Norvège et le Lichtenstein avec sept, l'Italie avec six et le Canada avec cinq.

L'Autriche domine également le classement masculin avec 28 points, contre huit à la Suède, sept à la Norvège et aux Etats-Unis et cinq au Canada et à l'Allemagne de l'Ouest.

Proell favorite

A San Sicario, Italie, l'Au-

trichienne Anne-Marie Moser-Proell sera une nouvelle fois la favorite du slalom géant des World Series qui sera disputé aujourd'hui dans la petite station piémontaise de San Sicario. L'éblouissante victoire de l'Autrichienne, lors de la première descente de la saison qui s'est courue à Altenmarkt, a fortement impressionné ses adversaires et le très beau tracé du slalom géant de San Sicario devrait lui convenir à merveille.

Pour l'instant ce sont les chasseurs alpins italiens qui occupent le terrain, mais pour des actions pacifiques malgré la présence de canons à neige. Leurs collègues français sont également à l'oeuvre à Montgenève, station distante d'une quinzaine de kilomètres de San Sicario et où seront courus samedi et dimanche les slaloms parallèles marquant la fin des World Series.

A la station italienne, la neige atteint péniblement 20 cm et le temps reste désespérément ensoleillé. Les organisateurs sont cependant confiants: il y a 99 pour cent des chances pour que la course ait lieu, a indiqué le Français Christian Bex, délégué de la FIS chargé de l'inspection de la piste.



BIENTOT PRET — Malgré quelques installations temporaires, le club de ski alpin d'Alma n'en accueillera pas moins les nombreux skieurs très bientôt, si la neige se maintient. (Photo Jean le photographe)

Du soleil de bons vins

Depuis 3,000 ans, l'Italie, pays d'histoire, de soleil et de traditions, produit les meilleurs vins de la Méditerranée. La qualité et la grande variété de ses vins font qu'ils peuvent accompagner toutes les cuisines du monde et souligner la saveur des mets quotidiens comme des mets de fête. Des vins de qualité à des prix accessibles, voilà la signature des vins d'Italie. Denominazione di Origine Controllata (D.O.C.) signifie que l'authenticité et la qualité de ces vins ont été contrôlées par le gouvernement de l'Italie.

ISTITUTO NAZIONALE ESPORTAZIONE
Le sceau rouge apposé sur la bouteille atteste que la mise en bouteille est effectuée au pays d'origine, ce qui garantit le respect des plus grandes traditions par les producteurs italiens.

* Les vins illustres sont représentés au Québec par les agents suivants:
Distilleries Schenley du Canada Limitée
La Distilleries Meagher Limitée
La Compagnie Internationale des Vins et Spiritueux Ltee
Importations Montalvin Inc.
Gabriel Boussion Inc.
Importations Ville-Marie (Montréal) Inc.

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| Barbera Del Monferrato — Folonari 720 ml 547A \$2.90 | Folonica — Folonari 720 ml 547C \$3.10 | Orvieto — Mellini 720 ml 546H \$3.35 | Chianti — Mellini 950 ml 547G \$3.65 | Barbera d'Asi — Bosca 720 ml 636D \$2.80 | Lamberti 720 ml 635G \$3.10 | Bardolino — Mureti 720 ml 636A \$2.45 |
| Frascati Superiore — Fontana Candida 720 ml 638B \$3.45 | Valpolicella — Bolla 710 ml 635C \$4.00 | Chianti — Ruffino 750 ml 548D \$3.15 | Valpolicella — Ruffino 720 ml 635E \$3.05 | Chianti Classico Vecchio — Castello di Brolio 720 ml 549H \$3.50 | Orvieto Classico — Antinori 720 ml 547 \$2.80 | Chianti — Antinori 950 ml 548A \$3.65 |

DE BONNS VINS DE TRADITION, MIS EN BOUTEILLE EN ITALIE

Informez-vous sur la nouvelle

GARANTIE 2 saisons

Votre garantie contre le froid.

Ces confortables "sous-vêtements" deux pièces en coton et polyester sont garantis pour vous garder bien au chaud.

Offre spéciale: \$8.95 seulement

Chez les concessionnaires participants, jusqu'à épuisement des stocks.

Votre concessionnaire Moto-Ski a une offre très intéressante à vous faire. Une nouvelle garantie de motoneige qui dure deux hivers au lieu d'un. Cette garantie couvrira automatiquement et jusqu'au 30 avril 1979, toutes les nouvelles motoneiges Spirit*, Nuvik* ou Futura* que vous achèterez maintenant.

Votre concessionnaire Moto-Ski vous offre en plus une autre garantie importante. Les "sous-vêtements" Moto-Ski à l'épreuve du froid vous garantissent une excellente protection durant vos randonnées en motoneige.

moto-ski
motoneiges

Votre concessionnaire Moto-Ski, c'est pas n'importe qui.

* Marques de commerce de Bombardier Limitée

| | | |
|--|---|--|
| <p>DALLAIRE EQUIPEMENT ENR. St-Bruno Cte Lac-St-Jean Tél.: 343-3758</p> | <p>EQUIPEMENT G. LAVOIE LTEE 3000, avenue du Port Port-Alfred, Ville de La Baie Tél.: 544-2598</p> | <p>LOISIRS MARTIAL GAUTHIER Enr. 1015, boul. Ste-Geneviève Chicoutimi-Nord Tél.: 543-6537</p> |
|--|---|--|

DIXIT...



Dave Kingman

"Je suis enchanté de ce dénouement. Ce fut pour moi une longue année remplie d'incertitude. Maintenant, tout est rentré dans l'ordre. Chicago est une excellente ville de baseball et les amateurs intéressants. Et n'oublions pas que les Cubs représentent une excellente équipe de frappeurs. Le tout s'annonce du tonnerre", dixit... Dave Kingman.

HOCKEY

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for team, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes teams like Rangers, Islanders, Pittsburgh, Buffalo, Cleveland, Toronto, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for team, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes teams like Philadelphia, Islanders, Atlanta, Rangers, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Denis Simard, Gilles Godin, Eric Morin, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Kénoigami, Chic-Nord, Mistassini, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Sylvain Lafamme, Martin Boly, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Le classement. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Ligue nationale - Les compteurs. Table with columns for player, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes players like Roberto Lavoie, Steve Villeneuve, Robin Desjardins, etc.

Les ruminages de Picolo

Visite des employés de l'Alcan à Pré Vert

Meddy Lenco, encore lui, connaît une fin de saison époustouflante aux guides de Come Tremblay. Hier, il remportait sa troisième victoire de suite et sa douzième cette saison en s'amenant au fil en 2.08.4

Winbreaker y est également allé d'une seconde victoire en autant de sortie hier soir en décrochant les honneurs de la septième épreuve avec un temps de 2.11.4. Jean-Claude Tremblay démontre beaucoup d'aplomb dans le sulky de ce fringant ambieur.

Les employés de l'Alcan, plus précisément ceux attachés au service de l'atelier de forge, à l'approvisionnement et à l'atelier d'usinage, s'en sont donné à cœur joie, hier à Pré Vert. Ils ont souligné leur passage en remettant des bourses en argent aux gagnants de la cinquième épreuve Maurice Darveau et aux frères Gérard et Raymond Lambert respectivement vainqueurs de la troisième et dixième épreuve.

La nouvelle acquisition de Nicole Bélanger, Harveys Eileen, n'a pas fini de faire parler d'elle à Pré Vert. A la quatrième attraction de la soirée, hier, elle a décroché la victoire en 2.14.4.

Il s'agissait de la deuxième présence en piste à Pré Vert pour cette jumelle de sept ans dont le record à vie est de 2.08.2 à la piste Saratoga.

Captain Angus continue de gagner avec régularité. Le coursier du propriétaire Gaëtan Dufour de Jonquière est conduit par Jean-Marie Potvin qui l'a mené à sept victoires en 14 sorties cette saison.

LE RAPIDO

Lagacé rongé par un drôle de virus

Le boxeur chicoutimien de grande réputation Alfred Lagacé vient de subir une délicate intervention chirurgicale au coccyx. Les observateurs soutiennent que l'intervention a été rendue obligatoire en raison du style du boxeur professionnel souvent renvoyé au tapis. Les plus méchants ajoutent que le malaise lui viendrait de coups de pied au bas du dos de parieurs mécontents de sa performance...

pes en lice, Dolbeau, les Sélects de Jonquière, l'UQAC ainsi que les collègues de Chicoutimi et d'Alma. Rappelons que lors du premier tournoi, présenté à Chicoutimi, l'équipe de Dolbeau avait dominé en remportant deux victoires en autant de rencontres. La première rencontre de ce deuxième tournoi est prévu pour 10h00 dimanche.

Salon plein air

Question de vous renouveler la mémoire, soulignons que le premier salon plein air régional, organisé par l'Escapade de l'Université du Québec à Chicoutimi, débute ce matin à 10h00, au Pavillon des sciences de l'UQAC, sur le boulevard de l'Université de Chicoutimi. Présidé par Louis Vézina, ce salon plein air réunira plus de 23 exposants différents qui sauront fournir à la population, tous les renseignements possibles dans ce domaine. Rappelons que ce salon sera ouvert au public, aujourd'hui et demain de 10h00, à 21h00, ainsi que samedi et dimanche, de 10h00 à 17h00. L'entrée est tout à fait gratuite.

Gilbert-le-médecin

Lorsqu'il n'est pas au volant de l'autobus des Saguenéens de Chicoutimi, Gilbert Bérubé, joue au médecin. Depuis quelque temps, il prend un soin jaloux de madame Gilbert Bérubé, sa tendre épouse, qui souffre d'une vilaine grippe. A ce qu'on dit, Gilbert a fait des petits miracles puisque madame Gilbert prend beaucoup de mieux. Gilbert aurait-il des dons de guérisseur?

Un publicitaire efficace

Les ligues de hockey régionales devraient s'efforcer de compter sur la disponibilité d'un publicitaire de la trempe de Denis Gagnon du circuit midget Sag-Lac. Denis ne cesse d'alimenter les salles de rédaction en potins et nouvelles de toutes sortes. Les perspicaces soutiennent qu'il relèguera dans l'ombre du pue wee Sylvio Gilbert.

Plein air à St-Gédéon

Sous le thème "un hiver plein d'activités", la base plein air St-Gédéon vient de faire connaître sa programmation hiver 1977-78, laquelle veut encore une fois permettre à la population d'établir ce contact avec le monde merveilleux du plein air. A l'intérieur de celle-ci, on y retrouve différentes formules de séjour. Du ski de grande randonnée sur le prestigieux Mont-Valin, au séjour de fin de semaine, en passant par les programmes de camping-hiver, de ski de randonnée, de principe de vie en forêt et de chasse plein air. Voilà en résumé le menu d'activités que la base plein air St-Gédéon vous offre.

Castors... de Chicoutimi

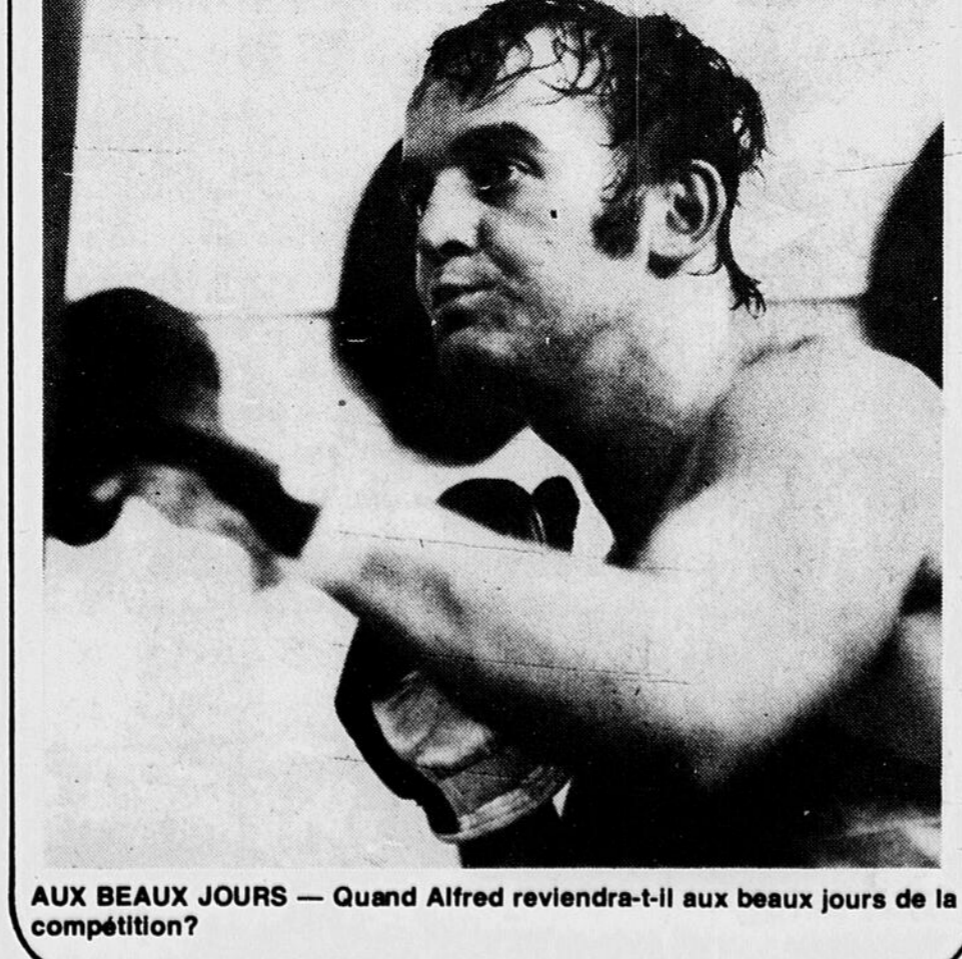
Au rythme où se déroulent les transactions entre Chicoutimi et Sherbrooke, dans la Ligue junior majeure du Québec, il faudra sans doute dire bientôt les Castors... de Chicoutimi, et les Saguenéens... de Sherbrooke. Et quoique vous en pensiez, cette farce plate n'est pas de Dan Walker.

Capitaine Villeneuve

Les Aiglons d'Alma ont changé leur capitaine André Dubé pour le remplacer par Daniel Villeneuve qui affiche un meilleur esprit d'équipe. L'instructeur Pierre Lavigne a également procédé au limogeage de Louis Landry et de Roger Laforge, de Saint-Coeur-de-Marie. Il se pourrait que les Aiglons donnent la permission à ses joueurs de s'aligner avec l'équipe de Métabetchouan.

Deuxième tournoi

La Ligue senior et collégiale de handball du Saguenay-Lac-Saint-Jean présentera son deuxième tournoi de la saison, dimanche prochain le 4 décembre, au Collège d'Alma. Les équi-



AUX BEAUX JOURS — Quand Alfred reviendra-t-il aux beaux jours de la compétition?

FOOTBALL

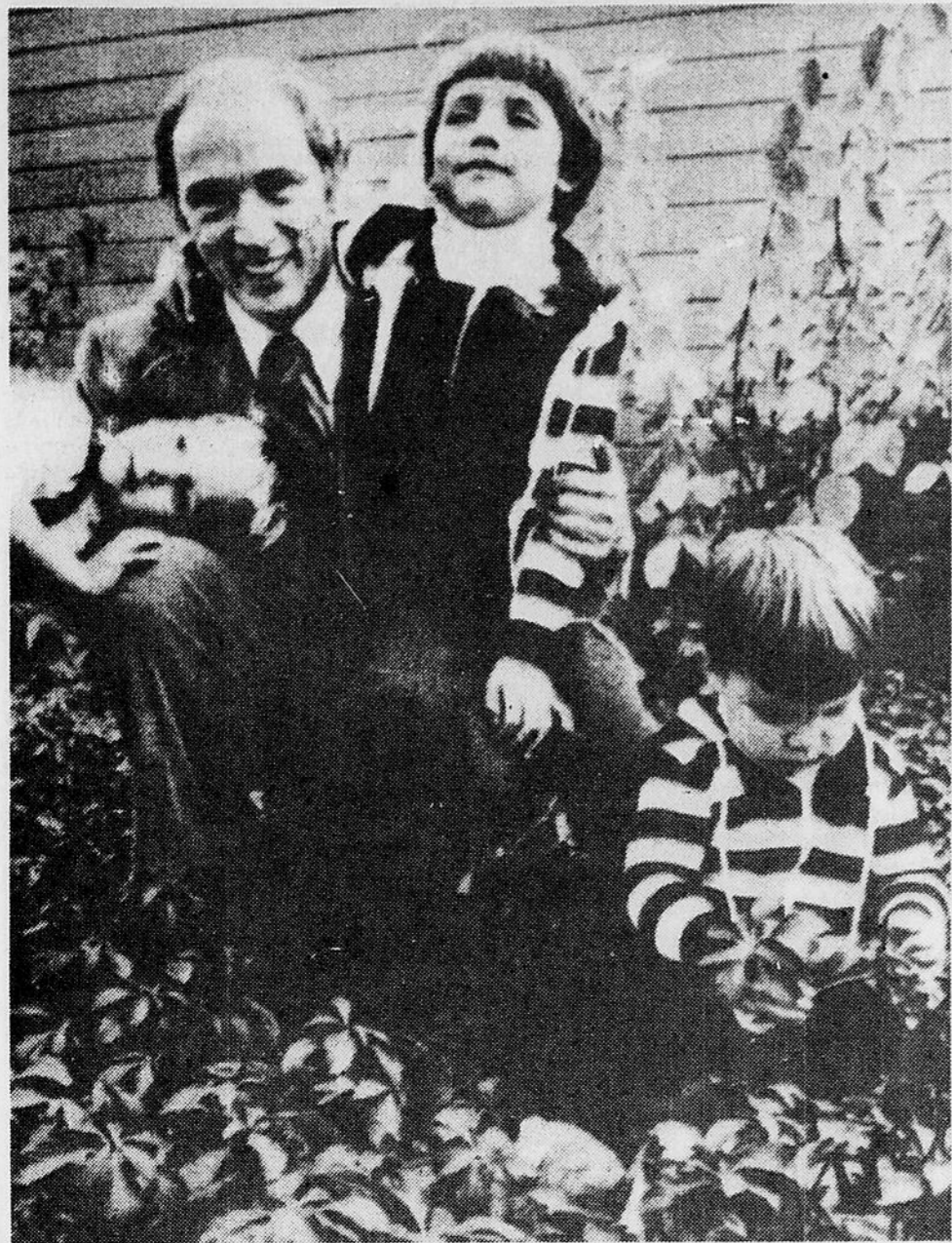
Ligue nationale - Section est, Section centrale, Conférence nationale. Table with columns for team, G, P, N, PP, BC, Pts. Includes teams like Dallas, St. Louis, Washington, etc.

SOMMAIRES

Ligue nationale - Détroit 4 Pittsburgh 6. Table with columns for game number, teams, and scores. Includes games like 1-Pit. MacDonald 3 (Carr) 4:12, 2-Pit. Mahovich 4 (Blanchin) 11:29, etc.

A LA BARRIERE

Piste de Jonquière, Piste de Québec. Table with columns for race number, names, and times. Includes races like 1. Wildcat Mir 12:50 3:90, 2. Pasta 7:00, etc.



CARTE DE NOËL — Cette photographie prise par l'épouse séparée du premier ministre du Canada en compagnie de ses trois enfants, Sacha, Justin et Michel apparaîtra sur la couverture de la carte de Noël accompagnant les bons vœux du premier ministre. (Téléphoto PC)

Le Québec n'a pas à réglementer la câblodistribution sur son territoire

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a jugé hier qu'il n'appartient pas au gouvernement québécois de réglementer la câblodistribution sur son territoire.

Dans un jugement partagé de six contre trois — les trois juges du Québec étant dissidents — la Cour suprême maintient un jugement de la Cour d'appel du Québec, qui a conclu que la réglementation de l'exploitation des systèmes de câblodistribution exerce la compétence de la province de Québec.

La Cour suprême annule ainsi trois arrêtés de la Régie des services publics du Québec, qui avait autorisé, en 1973, MM. François Dionne et Raymond d'Auteuil à exploiter des entreprises de câblodistribution, respectivement dans les régions de Matane-

Matapédia et Mont-Joli-Rimouski.

"Guerre du câble"

Ces décisions de la Régie québécoise, au temps du gouvernement Bourassa, avaient provoqué ce qu'il a été convenu d'appeler "la guerre du câble" entre Québec et Ottawa, l'agence fédérale de réglementation fédérale en matière de communications, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ayant déjà accordé un permis d'exploitation à M. Dionne sur une partie du territoire adjudgé à M. d'Auteuil par la Régie des services publics du Québec.

Dans le jugement majoritaire, le juge en chef Bora Laskin affirme qu'un "partage de compétence constitutionnelle" en matière de câblodistribution "prêterait à confusion et serait en outre étranger au principe de l'exclusivité

de l'autorité législative".

Il rejette ainsi l'argumentation québécoise voulant que la câblodistribution relève de deux contrôles différents soit la télévision et la distribution par câble, cette dernière étant localisée au Québec, en l'occurrence.

"Lorsqu'il s'agit de transmission ou de réception de télévision, on ne peut pas plus séparer, aux fins constitutionnelles, le système de transmission, le dispositif matériel et les signaux reçus et diffusés par celui-ci, qu'on ne peut séparer les voies de chemin de fer du service de transport qui les utilise ou les routes des véhicules de transport et des services de transport qu'ils assurent", de dire la Cour suprême.

A Ottawa, le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a déclaré après la publication du jugement qu'elle était toujours prête à discuter avec les provin-

ces qui le désirent pour un partage des responsabilités en matière de radiocommunication.

"La Cour suprême a clarifié que le gouvernement fédéral a juridiction sur la câblodistribution, mais je demeure disposée à négocier un partage des responsabilités avec les provinces", a-t-elle dit, rappelant que le gouvernement fédéral a déjà conclu une entente avec le Manitoba à cet égard.

Mme Sauvé a expliqué qu'il faut préserver l'intégrité du système des communications au Canada, notamment au chapitre des normes sur la publicité et du revenu des exploitants, tout en s'assurant que les provinces puissent réaliser leurs objectifs particuliers sans inhibitions.

Jugement minoritaire

Par ailleurs, dans le jugement minoritaire, le juge Louis-Philippe Pigeon, au nom des juges

Louis-Philippe de Grandpré et Jean Beetz, affirme que la Cour suprême devrait rétablir les ordonnances de la Régie québécoise, rejetant ainsi le jugement de la Cour d'appel du Québec.

Dans son jugement, le juge Pigeon affirme que la question qu'on doit résoudre est "de savoir si la compétence fédérale en matière de radiocommunication implique un pouvoir législatif exclusif".

Il soutient que "ce serait une usurpation de pouvoir de la part de l'autorité fédérale que de prétendre exercer un contrôle sur toute l'entreprise parce qu'elle utilise certaines radiocommunications".

"Il me semble évident que ce serait abuser du pouvoir d'accorder des licences que d'exiger que toute entreprise obtenant une, soit totalement assujettie à la compétence fédérale", ajoute le juge Pigeon.

Guerre du câble

La décision de la Cour suprême réjouit Dionne

MATANE (PC) — Le protégé du gouvernement fédéral dans la guerre du câble, François Dionne, de Matane, président de la société Câblotélévision du Bas-Saint-Laurent, a accueilli avec satisfaction le jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnelle la législation du Québec en matière de câblodistribution.

M. Dionne a déclaré qu'il s'agissait d'une importante victoire non seulement pour lui et ses collaborateurs mais également pour toute la population qui, selon lui, n'a jamais cessé de l'appuyer dans cette bataille.

Il a souligné que son entreprise avait été la première à lancer, en 1969, le projet d'implantation d'un réseau de câblodistribution dans cette région à faible densité de population.

Concurrence

Rappelons qu'en 1974, M. Dionne avait obtenu du Conseil de la radio et de la télévision canadienne un permis pour l'exploitation d'un réseau dans les régions de Rimouski, Mont-Joli,

Matane et une partie de la vallée de la Matapédia. Ce territoire devait toutefois être morcelé quelques mois plus tard par la Régie québécoise des services publics qui émettait une ordonnance permettant à une autre câblodistribution, Raymond d'Auteuil, de Matane, d'implanter des services de câblodistribution à Rimouski et Mont-Joli.

M. d'Auteuil, qui ne détenait pas de permis du CRTC, s'était ainsi vu accorder un territoire comprenant environ 70 pour cent du marché qui avait été confié plus tôt à M. Dionne par l'organisme fédéral.

Le président de Câblotélévision Bas-Saint-Laurent a déclaré, mercredi, qu'il entreprendrait incessamment les démarches pour étendre son réseau à Rimouski et Mont-Joli conformément aux dispositions du permis qu'il détient du CRTC.

Ce permis a été renouvelé l'été dernier jusqu'en 1979. En même temps, le CRTC a accordé à Câblotélévision du Bas-Saint-Laurent l'autorisation de desservir les régions de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts.

Par ailleurs, il a été impossible d'obtenir immédiatement les commentaires du protégé du Québec dans ce conflit, M. Raymond d'Auteuil.

Un porte-parole de la société Câblodistribution de l'Est, à Rimouski, a déclaré que M. d'Auteuil ferait connaître sa réaction vendredi.

Autres causes

On sait que les deux câblodistributeurs sont également impliqués dans d'autres causes en Cour provinciale qui ont été remises à plusieurs reprises en attendant les décisions des tribunaux supérieurs.

M. d'Auteuil est accusé par le ministère fédéral des Communications d'avoir enfreint certaines dispositions de la loi canadienne sur la radiodiffusion et son procès a été remis récemment au 12 décembre.

Quant à M. Dionne, il a subi son procès à l'automne 1975 sous l'accusation d'avoir enfreint la loi et les ordonnances de la Régie des services publics du Québec.

Cordons de la bourse

OTTAWA (PC) — Les contribuables pourront jeudi se faire une idée de la manière — bonne ou mauvaise — dont le gouvernement a utilisé les \$41 milliards qu'ils ont versés au cours de l'année financière terminée le 31 mars.

Le vérificateur général, M. J. J. Macdonell, le comptable le plus discuté du pays, probablement, à cause de son emploi, présente jeudi son rapport annuel sur l'activité financière du gouvernement. Ce rapport est déposé dès après la période des questions.

Le rapport de l'an dernier fut un réquisitoire cinglant de la vérification par le gouvernement de ses dépenses et provoqua la colère de M. Robert Andras, président du Conseil du Trésor, et d'autres ministres.

M. Macdonell affirma alors que le gouvernement "a perdu, ou est bien près de perdre, le contrôle efficace des cordons de la bourse publique".

AUX ENTREPRISES EN EXPANSION:

Affichez une présentation professionnelle de votre entreprise, par vos imprimés publicitaires...

Nous mettons nos spécialistes à votre service...



IMPRIMERIE LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE

316, AVENUE LABRECQUE - CHICOUTIMI

UNE ÉQUIPE DE VENTE DYNAMIQUE À VOTRE SERVICE

545-4474

VOUS AIMEZ LA QUALITÉ ATLAS. VOUS AIMEREZ LES PRIX.

Si vous n'avez pas observé les prix Atlas dernièrement, faites-le au plus vite. Car ils défient toute comparaison.

Atlas — le pneu de super-qualité au prix de l'ordinaire.

| WEATHERGARD MK. I CROISÉ | WEATHERGARD MK. II CEINTURÉ | WEATHERGARD MK. V RADIAL ACIER |
|--|--|--|
| DE A | DE A | DE A |
| 2647 | 3095 | 4395 |
| 3725 | 4595 | 6795 |
| OU MOINS CHACUN | OU MOINS CHACUN | OU MOINS CHACUN |
| DEUX OU PLUS. FLANC BLANC POSE EN SUS | DEUX OU PLUS. FLANC BLANC POSE EN SUS | DEUX OU PLUS. FLANC BLANC POSE EN SUS |



Garantie de 5 années complètes.

Nous pouvons offrir une telle garantie parce que la batterie Atlas sans entretien est formée de plaques en plomb-calcium, et non en plomb-antimoine comme les batteries ordinaires.

En voici les avantages:

- Meilleur rendement pour les démarrages par temps froid.
- Pas d'addition d'eau pendant la durée normale de la batterie.
- Installation immédiate.

Certaines batteries soit-disant "sans entretien" sont formées de plaques en plomb-antimoine. Mais elles ne sont pas aussi puissantes et, comme elles présentent de plus grands risques de fuite d'eau, leur garantie est plus courte. Nous vendons également ces batteries, à partir de \$36.30 ou moins chacune. Toutefois nous les appelons "d'entretien réduit". Renseignez-vous auprès du détaillant Atlas.

Tous les pneus et batteries Atlas portent la garantie de l'Imperial. Servez-vous de votre carte de crédit Esso ou, dans la plupart des stations Esso, de votre carte Visa ou Master Charge. Vous ne payez pas plus que les prix indiqués chez les détaillants participants Esso.

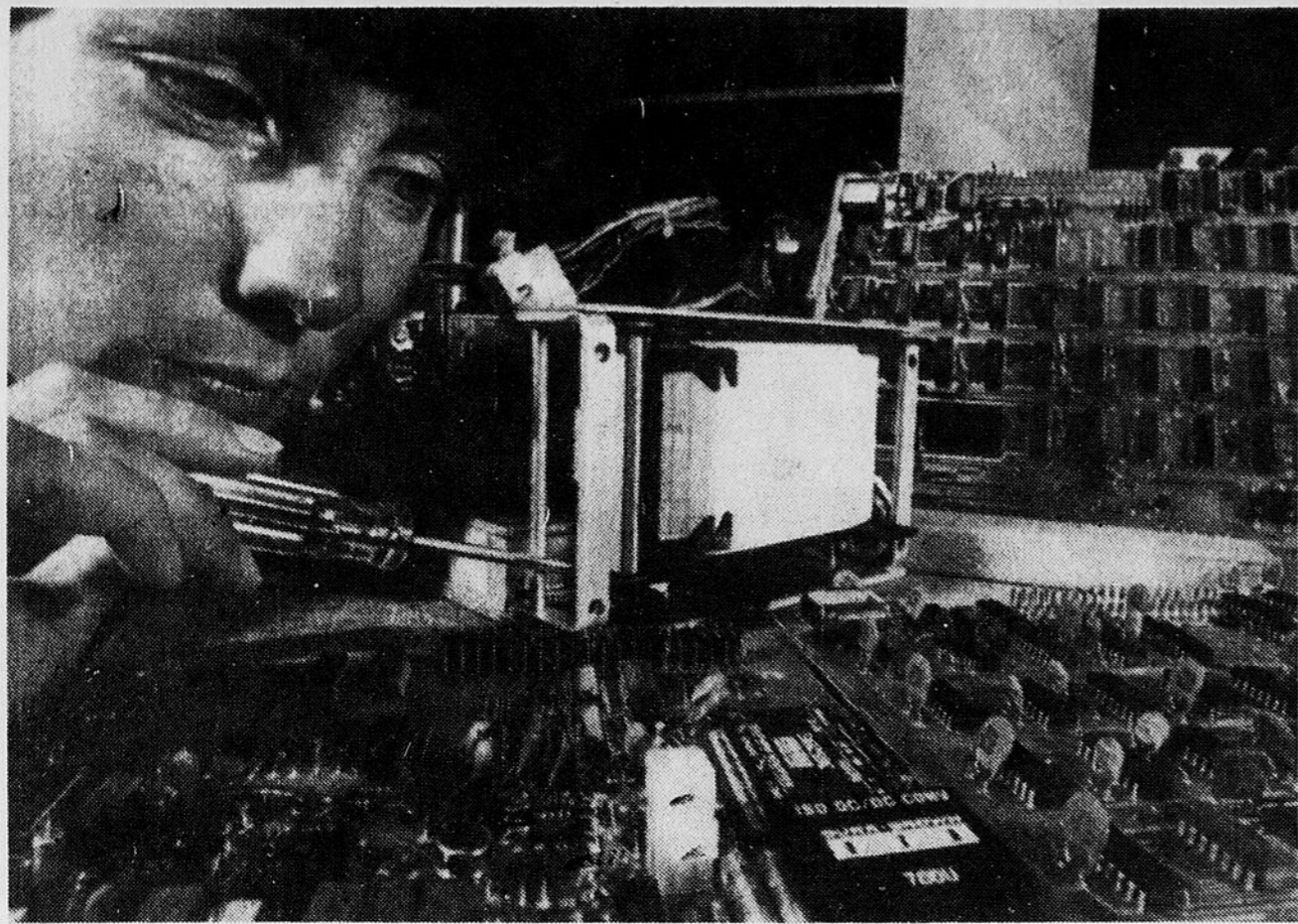
De: **6135** ou moins, chacune

Quantité limitée



Avec nous, vous faites encore plus de chemin.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN



AJUSTEMENT FINAL — Le technicien L. Carlson de Picker Corporation procède à l'ajustement final d'un système fonctionnant à l'énergie atomique et servant à effectuer des diagnostics médicaux. L'appareil permettra à ses usagers de mesurer le flux sanguin du coeur et sera présenté cette semaine aux délégués de l'American Heart Association à Miami, Floride. D'un coût relativement modique, l'appareil remplacera les ordinateurs actuellement affectés à cette tâche. (Téléphoto PC)

Exploration

Emission de permis spéciaux de recherches géologiques

QUEBEC — Sur la proposition du ministre des Richesses naturelles du Québec, Yves Bérubé, le conseil des ministres a donné son appui à plusieurs décisions importantes dont l'émission de permis spéciaux de recherches géologiques et d'un droit de passage à l'Hydro-Québec.

Permis spéciaux

Afin de relancer l'exploitation minière, le conseil des ministres a également accordé au ministre des Richesses naturelles l'autorisation d'émettre des permis spéciaux pour la recherche de gisements miniers (sauf pour l'or, l'argent, le pétrole, le gaz naturel, le sable, le gravier et la saumure) sur des concessions minières déjà revuées en vertu de la Loi des mines.

Les nouveaux bénéficiaires de permis spéciaux sont René Plourde de Montréal, sur un lot du rang VII du canton de Wakefield (Gatineau); René Harmegnies, de Québec, sur trois lots du rang I des cantons de Chester et de Hali-

fax (Arthabaska); Arthur Lachance, de Montréal, sur un lot du rang V, du canton de Chester (Richmond); Paul Chabouille, de ville Saint-Michel, sur un lot du rang IV, du canton de Lynch (Laurentide-Labelle); et la société "Rosario, Exploration Company", d'Ontario, sur le bloc "A", du canton de Duhamel (Pontiac-Témiscamingue).

L'Hydro-Québec

Le ministre des Richesses naturelles a de plus, reçu l'autorisation de mettre à la disposition de l'Hydro-Québec, une lisière de terrain de 220 pieds de largeur sur 15,5 milles de longueur afin de permettre à la société d'Etat de construire une ligne de transport d'électricité de 161 KV pour relier Wakeham à Rivière-au-Renard (Gaspé).

Science et tourisme

Un territoire d'une superficie de 4 milles carrés est soustrait au jalon-

nement par le ministère des Richesses naturelles afin de permettre à la conférence administrative régionale de l'est du Québec de prendre charge du dossier scientifique de la grotte de Saint-Elzéar, dans le canton de Garin (Bonaventure). En écartant tout jalonement de nuisance sur ce territoire, le ministre favorise la mise en valeur de cette grotte et de son environnement au point de vue scientifique, géologique, stratigraphique, paléontologique et touristique.

Barrages

Conformément à la Loi du régime des eaux, plans et devis ont été approuvés par les ingénieurs du service du milieu hydrique (eaux) du MRN et par ceux des services de protection de l'environnement et ont reçu l'approbation du conseil des ministres pour favoriser la construction de barrages destinés à créer des lacs artificiels à fins récréatives.

Le boeuf et les tomates à la hausse

par La Presse Canadienne

La dévaluation du dollar canadien a provoqué une hausse, en novembre, de tous les aliments importés, notamment du boeuf américain et des tomates du Mexique.

Le dernier mardi de chaque mois, La Presse Canadienne achète les mêmes 17 articles dans les mêmes supermarchés de 12 villes. Voici les résultats de l'enquête de novembre, au regard de celle d'octobre:

MONTREAL: Le café a monté de \$1.20 pour atteindre \$4.64, le rôti de surlonge de 10 cents à \$2.38, la saucisse de 10 cents à \$1.12, les oeufs de 13 cents à 84 cents, les pommes de terre de six cents à 69 cents, les tomates de 30 cents à 79 cents, les petits pois de six cents à 45 cents et le sucre de un cent à 95 cents. Le porc a baissé de 61 cents à \$1.54, le poulet de 19 cents à 89 cents, la morue de 13 cents à \$1.66, le beurre de quatre cents à \$1.25 et les pommes de 11 cents à 24 cents. Le coût du panier à provisions s'est élevé à \$20.82, comparativement à \$20.59 le mois précédent. En novembre de l'an dernier, le même panier avait coûté \$17.13.

QUEBEC: Les tomates ont monté de 50 cents pour atteindre 99 cents, le rôti de surlonge de 10 cents à \$2.38, le porc de 10 cents à \$2.25, le boeuf haché de 99 cents à \$1.68, les pommes de 10 cents à 30 cents et le sucre de deux cents à 93 cents. Le poulet a baissé de 14 cents à 75 cents, les pommes de terre de quatre cents à 65 cents et le café de 50 cents à \$3.49. Prix du panier: \$18.57, au regard de \$17.54 en octobre. En novembre 1976: \$16.76.

Face au dollar Le yen freine sa course

PARIS (AFP) — Le dollar a poursuivi mercredi son redressement amorcé la veille sur l'ensemble des places financières, Tokyo, donnant toujours le ton.

Les déclarations rassurantes du gouverneur de la Banque du Japon, annonçant que le yen avait apparemment terminé sa course ascendante et que le gouvernement devait supprimer les dernières barrières douanières existant au Japon, ont en effet joué en faveur du dollar.

Une reprise technique, les opérateurs revendant des yens pour couvrir leurs besoins en dollars, a également accentué ce mouvement de telle sorte que la devise américaine a clôturé à Tokyo à 244,20 yens contre 241,90. A Paris, il s'est inscrit à 4,859 ff contre 4,854.

Ce revirement du dollar a détendu la pression sur les monnaies fortes qui ont reculé vis-à-vis de la plupart des devises.

En premier lieu, du franc qui est remonté notamment contre le franc suisse pour la première fois depuis une quinzaine de jours, et le mark qui est repassé de 2,186 ff mardi à 2,182.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

| | |
|-----------------------------|---------|
| Afrique du Sud, rand | 1.2787 |
| Allemagne de l'Ouest, mark | .5000 |
| Australie, dollar | 1.2505 |
| Autriche, schilling | .0702 |
| Bahamas, dollar | 1.1100 |
| Barbade, dollar | .5560 |
| Belgique, franc convertible | .03185 |
| Bermudes, dollar | 1.1100 |
| Bésil, cruzeiro | .0779 |
| Bulgarie, lev | 1.1935 |
| Chine, renminbi | .6282 |
| Colombie, peso | .0306 |
| Espagne, peseta | .01362 |
| Danemark, couronne | .1812 |
| Etats-Unis, dollar | 1.1072 |
| France, franc | .2295 |
| Grèce, drachme | .03115 |
| Hong Kong, dollar | .2395 |
| Hongrie, forint | .0551 |
| Inde, roupie | .1320 |
| Italie, lire | .001270 |
| Jamaïque, dollar | .9070 |
| Japon, yen | .004575 |
| Mexique, peso | .0505 |
| Norvège, couronne | .2060 |
| Nouvelle-Zélande, dollar | 1.1087 |
| Pays-Bas, florin | .4630 |
| Pologne, zloty | .0571 |
| Portugal, escudo | .0283 |
| Roumanie, leu | .2311 |
| Royaume-Uni, livre | 2.0118 |

FINANCES EN BREF

Actifs de la Banque de Montréal

MONTREAL — La Banque de Montréal a annoncé qu'elle a enregistré des profits de l'ordre de \$122 millions ou \$3.18 l'action au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre. Au cours de l'année financière précédente les profits avaient été de \$95.8 millions ou \$2.71 l'action. La banque a aussi fait savoir que ses actifs s'élevaient à \$25.2 milliards soit une hausse de 22.9% par rapport à l'année précédente.

Administration publique et défense

OTTAWA — Selon Statistique Canada, le revenu global provenant d'un emploi s'est élevé à \$10.03 milliards en chiffre désaisonnalisé au cours du mois de septembre ce qui représente une hausse de 0.5% par rapport au mois d'août alors que le revenu se chiffrait à \$9.98 milliards. Le revenu global enregistré en septembre 1977 est de 10.9% plus élevé qu'en septembre 1976. Le secteur qui a enregistré la plus forte hausse de salaire est le secteur de l'administration publique et de la défense.

Exportations de pétrole

OTTAWA — La Commission nationale de l'énergie a annoncé que la quantité de pétrole brut léger exporté vers les Etats-Unis sera moindre l'année prochaine. La commission a en effet annoncé que les exportations passeront de 137,000 barils par jour qu'elles étaient cette année à 55,000 barils par jour en 1978. Les exportations canadiennes vers les Etats-Unis doivent être réduites d'année en année afin de permettre de répondre à la demande canadienne d'abord. Selon le calendrier de la commission, les exportations ne devraient plus être que de 1,000 barils par jour en 1980.

Banque de Nouvelle-Ecosse

TORONTO — La Banque de Nouvelle-Ecosse a fait savoir que le solde de ses revenus pour l'année financière terminée le 31 octobre s'est élevé à \$131.5 millions ce qui représente une hausse de \$14.7 millions par rapport à 1976. Le bénéfice net de la banque, après affectation d'une somme de \$54 millions aux réserves pour pertes, s'établit à \$77.5 millions. Quant à l'actif, il s'établissait à \$22.3 milliards au 31 octobre, ce qui représente une hausse de 23% comparativement à 1976.

Gallons d'essence

EDMONTON — D'après la Gulf Oil du Canada, plus de la moitié du prix payé pour un gallon d'essence par un automobiliste d'Edmonton va aux différents gouvernements sous forme de taxes et redevances. Sur le 80.9 cents payé pour un gallon d'essence, 45.5 cents ou 56% vont aux gouvernements provinciaux et fédéral. Le vendeur touchera pour sa part 8.6 cents du gallon d'essence vendu à 80.9 cents.

Revenu familial

WASHINGTON — Le Bureau de la statistique des Etats-Unis a annoncé que le revenu moyen de la famille américaine a augmenté de plus de \$4,200 entre 1970 et 1975. Le revenu moyen de la famille américaine se situe maintenant à \$14,094. Le plus haut revenu se retrouve en Alaska: \$22,432 alors que le Mississippi a le plus bas soit \$9,999.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat: no 92, \$1.17, no 93, \$1.18; prix de vente, \$1.18; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.24-4.5.

Fromage cheddar: blanc, \$1.19; coloré, \$1.19 3-10.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.69 à \$0.72; pour nourrissement, \$0.44-\$0.51.

Lait de beurre en poudre: \$0.47 à \$0.51.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, \$0.92 1-5; A-gros, \$0.88 1-10; A-moyens, \$0.80 1-5; A-petits, \$0.59 4-5.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain Choux de Savoie: \$3.25 pour 12. Endives: \$8.00 pour 8 lb.

Oignons: jaunes moyens \$2.00 à \$2.25 le 50 lb, \$1.75 le 25 lb; gros \$3.75 à \$4.00 pour 50 lb; rouge, \$2.50 à \$3.00 le 50 lb, \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; à mariner blancs, \$4.00 pour 10 lb; jaunes à bouillir, \$0.55 à \$0.65 pour 10 lb.

Panais: \$5.50 à \$6.00 pour 12 cellos de 2 lb. Poireaux: \$2.00 à \$3.00 la douzaine. Rabiotes: \$4.50 à \$4.75 le 25 lb. Rutabaga: \$2.00 le 25 lb; \$2.50 à \$2.75 le 50 lb; gros, \$1.25 à \$1.50 le 50 lb.

Pommes de terre: \$1.50 à \$1.60 le 50 lb; \$0.80 à \$0.85 le 20 lb; \$0.40 à \$0.45 le 10 lb; grosses, \$1.50 le 50 lb. Arrivages: 4,483 sacs de 50 ou de 20 lb. Rouges lavées, \$4.50 le 50 lb; lavées blanches, \$4.25 à \$4.50 pour 10 sacs de 5 lb. Arrivages: 765 sacs.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours étaient généralement à la hausse, mercredi à la Bourse de Montréal, au terme d'un marché modéré où 571,424 actions ont changé de mains.

L'indice composé a enregistré un gain de 0.58 et marquait 174.86. Les titres industriels ont monté de 0.77 à 166.75, les services publics de 0.86 à 166.72 et les papeteries de 0.35 à 91.21. Les banques ont abandonné 1.37 à 230.34.

Toronto

TORONTO (PC) — Un gain de 24 points dans la colonne des pétroles ainsi qu'une forte remontée dans les secteurs de l'or et de la construction, ont propulsé le marché torontois des valeurs mobilières, mercredi, à un point haut qui n'avait plus été atteint depuis 14 semaines. La séance a été animée et 4.63 millions de titres ont été brassés. Brenda Mines occupant la première place dans les transactions.

L'indice composé a monté de 7.26 et marquait 1,017.48. Parmi les quatre compartiments les plus impor-

New York

NEW YORK (AFP) — Redressement des cours, mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en hausse de plus de deux points, après l'effondrement de la veille qui avait provoqué une chute de plus de douze points. La cote a ouvert en très forte baisse de 4 points, mais elle s'est redressée par la suite en cours de séance.

Ce renversement de tendance a eu lieu après la conférence de presse télévisée du président Carter, au cours de laquelle il a déclaré

Sur 174 titres transigés, 72 ont gagné des points, 68 en ont perdu et 34 ont conservé leur position.

Zeller a été la vedette parmi les titres industriels, terminant la séance avec un gain de 3-8 à 6-3-8 dans un brassage de 32,600 actions.

Dynamic Mining Exploration a été le titre minier le plus traité, en hausse de 12 cents à \$1.13 et 43,300 actions ont été échangées.

Les pétroles ont fait des progrès:

Imperial Oil A de 1-4 à \$20 1-2, Trans-Canada Pipelines de 1-4 à \$15 et Consumers Gas de 1-8 à \$17.

Labatt A a avancé de 1-8 à \$18 3-8, Union Gas A de 1-8 à \$10 1-4 et Norcen Energy Resources de 3-8 à \$15 3-4. Massey-Ferguson a flechi de 3-8 à \$16 1-8.

Dans les valeurs de speculation, Conoco a monté de 10 cents à \$3.70 dans un volume d'échanges de 16,400 actions.

à \$16 1-8, Inco A de 1-8 à \$17 1-4, Falconbridge Nickel A de 1-4 à \$17 3-4, Alberta Gas Trunk A de 1-8 à \$15 5-8 et Alcan de 1-8 à \$25.

Dans les titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

Des titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

Des titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

Des titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

Des titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

Des titres miniers, Denison a progressé de 1-5-8 à \$47, Campbell Red Lake de 1-2 à \$38 et Camflo de 1-2 à \$14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à \$23 et La Luz Mine 1-2 à \$6.

United Canso Oil and Gas a monté de 1-3-8 à \$11 1-4, Siebens de 1 à \$26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à \$59. Nemco Exploration a flechi de 2 cents à \$2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à \$14 7-8.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

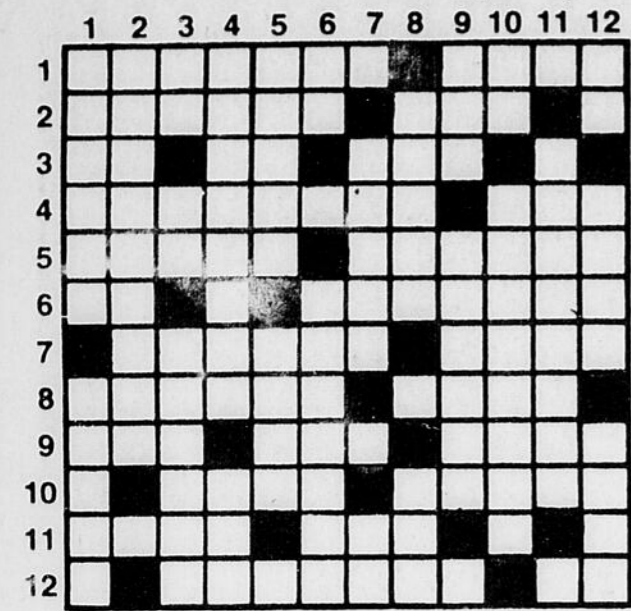
BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies' and 'Industrielle Junior'.

Titres au comptoir / Fonds mutuels / Total des ventes: 4,630,000

DÉTENTE

Problème no (31)



HORIZONTAL

1. Abattre pièce par pièce. - Femme du rat.
2. Faire descendre par le goulet. - Louanges.
3. Préf. privatif. - Possédé. - Planche de bois.
4. Récit succinct d'un fait piquant. - Plante vivace de la famille des rutacées à fleurs jaunes.
5. L'ensemble des hommes. - Commencé, inauguré.

6. Abrév. de; éminence. - Cyclone tropical.
7. Prénom masculin. - Grande fête.
8. Personne qui conduit des ânes, fem. - Devenu mur.
9. Enlève. - Unité monétaire de la Norvège. - Lieu de délices.
10. Prov. de l'Arabie saoudite. - Espace sablé.
11. Oter la vie brutalement. - Adv. de lieu.
12. Personne qui nage. - Le premier des nombres.

VERTICAL

1. Action de tasser la terre avec un pilon appelé: dame. - Artère.
2. Ce qui arrive, ce qui se produit.
3. Adj. poss. - Adv. de lieu. - Comm. de Suisse (Bâle-Ville).
4. Apophyse du cubitus formant la saillie du coude. - Gros perroquet.
5. Homme libre qui, sous les Mérovingiens, avait prêté serment de fidélité au roi. - Dieu de l'Amour.
6. Term. d'inf. - Lieu planté d'osiers.
7. Couleur choisie ou re-

8. Celui qui lie des gerbes de blé. - Planche de bois.
9. Peigne du tisserand. - Errer ça et là au hasard.
10. Le premier en son genre. - Porter la vue sur.
11. De l'Oural.
12. Ch. l. de c. (Seine-Maritime), arr. de Dieppe. - Volcan du nord-est de la Sicile. - Gaz rare de l'atmosphère.

MOTS CROISÉS

Solution du problème no (30)



HOROSCOPE

Le trigone Mercure-Saturne vous incitera à prendre des décisions, à affirmer avec plus de force vos opinions. Vous saurez vous comporter avec diplomatie, mais vous ne cédez pas sur les points que vous pensez essentiels. Vous vous fixerez une ligne de conduite précise. Chance avec 5 et 97.

ANNIVERSAIRES: Ne vous comportez pas de façon trop autoritaire avec vos collaborateurs, vous risqueriez de froisser des personnes susceptibles.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront actifs, autoritaires et volontaires. Ils auront beaucoup de ténacité et sauront mesurer leurs audaces.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Mélangez-vous de vos innovations et ne confiez pas des tâches importantes à des personnes dont vous connaissez mal les compétences. Affection: Ne vous confiez pas dans le même cercle. Santé: Soignez-vous par les plantes.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Tout signale un changement qui peut vous permettre une expansion intéressante de vos affaires, sachez profiter de l'occasion. Affection: Limitez les tensions en étant plus tendre. Santé: Mangez plus légèrement.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Des heurts sont à

craindre avec un supérieur trop pointilleux à votre gré, essayez de modérer l'expression de votre impatience. Affection: Évitez de vous quereller pour des futilités. Santé: Bon tonus.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Vous commencez à douter de la sincérité d'une de vos relations professionnelles, ce qui crée un climat de malaise. Affection: Les contacts amicaux sont favorisés. Santé: Surveillez votre tension.

LION (23 juil. - 23 août) Profession: Prenez de sérieuses résolutions pour assurer votre avenir professionnel; et gérez votre budget avec prudence. Affection: Faites part de vos sentiments avec sincérité. Santé: Limitez vos efforts physiques.

VIERGE (24 août - 22 sept.) Profession: Vous serez heureux de pouvoir mettre en rapport des personnalités dont vous prévoyez une excellente collaboration. Affection: Faites preuve de plus de souplesse. Santé: Restez prudent au volant.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.) Profession: Vos relations d'affaires vont vous poser quelques problèmes, vous devez faire preuve de beaucoup de diplomatie. Affection: Faites la part de vos sentiments avec sincérité. Santé: Bon tonus.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.)

Profession: Vous serez plus à l'aise qu'à l'ordinaire pour traiter une affaire où vos intérêts personnels sont en jeu. Affection: Montrez-vous plus tendre avec l'être cher. Santé: Attention aux chutes.

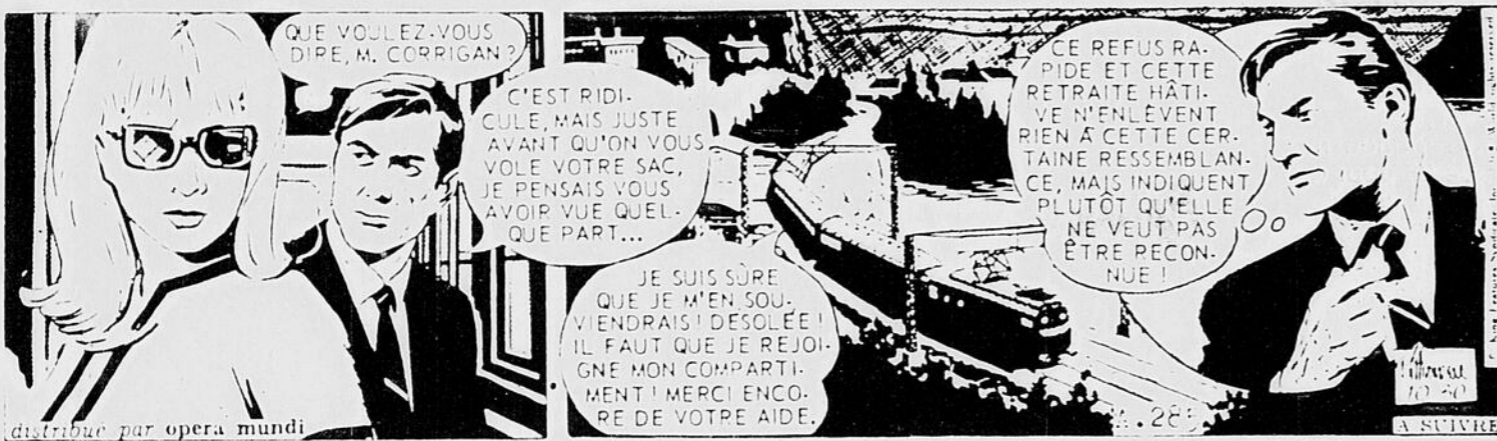
SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.) Profession: Les retards accumulés seront difficiles à rattraper, ne l'oubliez pas si vous voulez liquider vos affaires. Affection: Vous serez comblé par la tendresse de votre partenaire. Santé: Bonne vitalité.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.) Profession: Une bonne nouvelle peut changer le cours de vos idées actuellement plus tournées vers un pessimisme négatif. Affection: Le climat est propice aux aventures légères. Santé: Alimenter-vous sainement.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.) Profession: Acquitez-vous dans des délais voulus des obligations que vous avez contractées, ne manquez pas à vos engagements. Affection: Suivez les élan de votre cœur. Santé: Évitez les aliments en conserve.

POISSONS (20 fév. - 20 mars) Profession: Sachez que les mauvais moments de l'existence sont aussi les plus constructifs, tirez la leçon d'un échec. Affection: Ne négligez pas de rendre visite à votre famille. Santé: Ménagez-vous.

AGENT SECRET CORRIGAN



BLONDINETTE



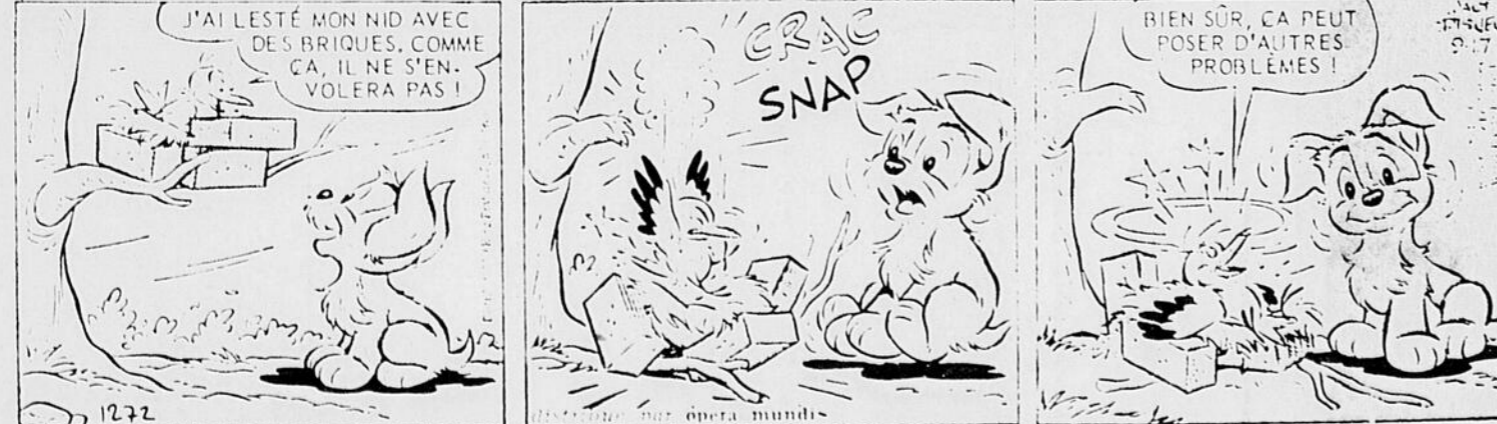
DONALD



LUC BRADEFER



SCAMP



SOURIS MIQUETTE



BRIDGE

Suivant l'usage que font les adversaires de l'initiative qui leur revient au départ, des contrastes peuvent se produire dans la recherche d'un même contrat et ceci sans que le déclarant ne soit en état d'intervenir.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

Pi- V-9-6-4
Co- R-V-6-5-3
Ca- 9
Tr- D-10-7

Pi- D-7-3
Co- 10-8-4
Ca- A-10-6-5-3
Tr- 6-2

Contraste

Pi- A-10-5-2
Co- 9-7-2
Ca- D-V-8-7
Tr- R-8

Pi- R-8
Co- A-D
Ca- R-4-2
Tr- A-V-9-5-4-2

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|----------|---------------|---------------|---------------|
| 1-trèfle | 1-cœur | 1-cœur | 1-cœur |
| 2-S-A | 3-trèfles (1) | 3-trèfles (1) | 3-trèfles (1) |
| 3-S-A-2 | 3-S-A | 3-S-A | 3-S-A |

(1) On peut se questionner sur la valeur de cette enchère, le principal mérite étant de permettre au partenaire d'envisager cinq coeurs et quatre piques chez Nord.

(2) Ce contrat de pénalité est téméraire et n'est aucunement justifié par la force des piques et aussi de l'ensemble de la main.

Entame: trois de pique.

Ici l'attaque à pique a été pratiquement commandée par l'action du partenaire. Constatant la témérité de son contrat Est ne voit qu'un espoir, qu'il y ait chez le déclarant un point vulnérable. Ainsi après avoir pris immédiatement de l'as de pique Est change à la dame de carreau, et impuissant le déclarant ne peut empêcher les adversaires de totaliser rapidement six levées et en contraste avec de nombreux compétiteurs le déclarant est à court de deux levées!

Noël Duchesne

MOT MYSTERE

SOLUTION No PRECEDENT: SCRUTER

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| 1 | L | A | I | D | E | M | A | S | H | O | R | L | O | G | E |
| 2 | R | E | R | C | N | A | U | T | E | J | A | R | T | J | T |
| 3 | D | I | C | T | O | N | V | I | E | R | G | E | A | A | T |
| 4 | E | F | P | A | A | T | C | E | R | I | D | S | P | S | E |
| 5 | R | I | O | R | E | S | R | U | O | B | P | R | R | M | C |
| 6 | N | T | U | N | U | M | E | R | O | E | E | E | M | I | E |
| 7 | I | R | T | P | P | E | A | L | R | S | M | I | K | N | R |
| 8 | E | U | R | O | D | I | I | T | E | I | S | L | L | A | T |
| 9 | R | F | E | A | S | V | U | N | N | E | C | E | A | T | A |
| 10 | T | T | C | O | I | O | T | A | R | E | R | B | X | R | I |
| 11 | N | R | N | E | L | B | L | E | R | O | T | T | O | U | N |
| 12 | A | E | T | I | T | E | E | N | U | C | A | L | N | M | T |
| 13 | F | P | R | E | U | V | E | A | V | I | S | E | R | O | I |
| 14 | N | A | X | E | R | R | R | T | E | I | T | R | O | S | M |
| 15 | E | S | T | O | R | R | A | G | A | P | A | T | I | T | E |

6 LETTRES LE MOT CLEF ACTION D'APPORTER

| | | | |
|---------|---------|---------|---------|
| A | Certain | Jasmin | P |
| Aétite | D | Jasper | Poutre |
| Ancre | Dernier | K | Présent |
| Animer | Dicton | Klaxon | Preuve |
| Apatite | Direct | l. | R |
| Arcade | E | Lacune | Recette |
| Aviser | Enfant | Laide | S |
| Axer | F | Loutre | Samedi |
| B | Furtif | M | Sortie |
| Bélier | G | Misère | T |
| Blérot | Garrot | Montre | Trajet |
| Bolivie | H | N | Trépas |
| Bourse | Horloge | Natrum | U |
| C | I | Numéro | Uranus |
| Cerner | Intime | O | V |
| | J | Oraison | Vierge |

CANADA EN BREF

Voyage éclair incognito

NEW YORK (PC) — Selon le quotidien new-yorkais The Post, le premier ministre du Canada, M. Trudeau a fait en fin de semaine un voyage éclair incognito à New York pour rencontrer son épouse Margaret afin de mettre au point les problèmes fiscaux du ménage pour l'année 1977.

Le journal précise dans une nouvelle d'un paragraphe, sans source, que les problèmes fiscaux touchent la période ou, au début de l'année, le couple n'était pas encore séparé.

Mme Trudeau possède maintenant un appartement à Manhattan.

Voie maritime

CORNWALL, Ontario (PC) — La Voie maritime du Saint-Laurent a été fermée mercredi, alors qu'un épais brouillard couvrait l'est de l'Ontario et réduisait à zéro la visibilité sur cette voie d'eau.

La Voie maritime a précisé un porte-parole, avait été fermée à huit heures du soir, lundi, pour ensuite être ouverte à la circulation maritime durant une heure mardi, mais dû être de nouveau interdite mercredi matin à cause du retour du brouillard. Quelque 71 navires sont retenus par ce fait dans la section est de la voie d'eau artificielle.

British Columbia Buildings

VICTORIA (PC) — Une nouvelle société de la couronne vient d'être créée en Colombie-Britannique sous le nom de British Columbia Buildings Corp. — BCBC — qui va assumer certaines fonctions relevant actuellement du ministère provincial des Travaux publics.

Elle doit entamer ses opérations vers la fin mars 1978. Dotée d'un personnel de 1 168 employés, elle disposera d'un actif de plus de \$500 millions.

Sa fonction principale consistera à assurer l'entretien des édifices et bureaux de l'administration publique provinciale, soit 17 millions de pieds carrés de bureaux, répartis dans plus de 2 000 édifices.

Assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Selon le leader du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, les nouvelles dispositions de la loi sur l'assurance-chômage, qui entrent en vigueur dimanche, auront pour effet d'empêcher 226 000 Canadiens de recevoir leurs prestations en 1978.

Par ailleurs, a-t-il affirmé, hier aux Communes, ces dispositions imposeront un fardeau financier supplémentaire, aux provinces, particulièrement celles de la région de l'Atlantique, qui devront déboursier plus au chapitre de l'assistance sociale.

M. Broadbent commentait ainsi la décision du gouvernement d'annoncer mardi, à savoir qu'il faudra avoir accumulé de 10 à 14 semaines d'emploi assurable avant d'avoir droit aux prestations de l'assurance-chômage. Le seuil d'admission est de huit semaines, actuellement.

Le leader du NPD a demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bud Cullen, ce qu'il entendait faire pour aider les provinces, la région de l'Atlantique, notamment aux prises avec un taux élevé de chômage.

Nouveau traité entre le Canada et le Danemark

OTTAWA (PC) — Un nouveau traité d'extradition entre le Canada et le Danemark a été signé, mercredi à Ottawa par le ministre des Affaires extérieures du Canada, Don Jamieson et l'ambassadeur danois, Hans Tabor.

Cette convention d'extradition remplacera le traité entre le Royaume-Uni et le Danemark relatif à la remise réciproque des criminels, signé en mars 1873.

Le traité, signé à Ottawa, donne la liste des infractions pour lesquelles l'une des parties contractantes peut demander l'extradition d'un criminel fugitif trouvé dans le territoire de l'autre pays, et les conditions en vertu desquelles un fugitif peut être livré.

Les premiers ministres du Canada et du Danemark, MM. Pierre Trudeau et Anker M. Jorgensen ont assisté à la signature de la convention qui prévoit notamment, l'extradition dans les cas de détournement d'avion ou d'infractions touchant les stupéfiants.

Par ailleurs, une personne pourra être extradée si elle est impliquée dans un complot "en vue de commettre l'une des infractions décrites dans l'annexe du traité".

Toutefois, l'extradition pourra être refusée si il est établi que la demande a été faite dans le but de poursuivre en justice ou de punir une personne à cause de sa race, sa religion, sa nationalité ou ses opinions politiques.

Les dispositions de ce traité sont analogues à celles des traités récemment signés entre le Canada et d'autres pays, notamment le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Séparatisme Inquiétude du Manitoba

WINNIPEG (PC) — Les hommes d'affaires de Winnipeg estiment que la séparation du Québec serait nuisible au reste du Canada. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par la Chambre de commerce de la capitale manitobaine, auquel 16 pour cent des 497 membres ont répondu.

Les résultats révèlent que 81,7 pour cent des répondants sont d'avis que la séparation aurait des conséquences défavorables pour le Canada.

Mais les membres n'ont pas décidé sur la question de savoir si le Manitoba devrait conclure un accord économique avec le Québec, advenant que celui-ci se sépare. Près de 53 pour cent ont répondu non, tandis que 26 pour cent environ ont dit oui. Les 21 pour cent restants étaient indécis.

Selon le professeur Paul Thomas, du département des Etudes politiques à l'Université du Manitoba, le grand nombre d'indécis traduit l'émotion que soulève cette question.

Quant à la question de savoir s'il faut transférer la constitution canadienne de Londres à Ottawa, 75 pour cent des personnes interrogées ont répondu oui.



EXTRADITION — Le premier ministre danois Anker Joergensen, à gauche, et le ministre des Affaires extérieures du Canada Don Jamieson portent un toast en l'honneur du traité d'extradition entre le Canada et le Danemark. (Telephoto PC)

la Baie

Place du Royaume

Des idées lumineuses pour Noël!

Des lampes en céramique, superbes, et à bas prix!

Ces lampes magnifiques sauront prodiguer élégance et raffinement à l'éclairage de votre intérieur. Voici quatre modèles qui vous raviront!

A. Lampe "Tiffany" en céramique à motif imprimé Currier & Ives. 18" de diamètre. La Baie, ord.: \$124.95.

109⁹⁹ ch. FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

B. Lampe de table en céramique avec imprimé Currier & Ives; choix de 4 motifs montrant chacun une saison. Abat-jour plissé. Env. 8" sur 18" sur 12". La Baie, ord.: \$79.95.

69⁹⁹ ch. FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

C. Lampe de table en céramique. Motif floral sur fond gris pâle. Abat-jour plissé. Mesure env. 8" sur 19" sur 12". La Baie, ord.: \$74.95.

69⁹⁹ ch. FACILITES DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

D. Lampe de table assortie aux lampes précédentes. Céramique en ton uni de gris. Abat-jour plissé. Env. 6" sur 12" sur 10". La Baie, ord.: \$42.95.

34⁹⁹ ch.

B

C

D

Téléphoner à: 842-6261, (région de Montréal), Lampes, rayon 545, quatrième, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

Ne manquez pas le petit déjeuner avec le Père Noël

Les samedis 3, 10 et 17 décembre à 9h00 et 10h00 a.m.

\$1⁵⁹ le repas

LA BAIE, CHICOUTIMI 3. Place du Royaume

HEURES D'AFFAIRES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 17h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00

boulevard Talbot, Chicoutimi 545-3160

Certains se contentent de moins...

Les gens de bon goût choisissent Beefeater pour son goût subtil, son velouté et sa haute qualité.

Et c'est tellement réconfortant de savoir que tous ses invités seront d'accord!

Alors, pourquoi se contenter de moins?

Beefeater, si pur... si doux.

Distillé et mis en bouteille à Londres



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Félicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être souignées avant 5h00 p.m. pour être corrigées ou annulées le lendemain. (Lundi au vendredi)

545-4895

ANIMAUX A VENDRE

UN MALE, une femelle, race Malamut d'Alaska, 2 mois, offre raisonnable acceptée. Tél.: 545-2362, après 5h00. F-21814-30

FAISANS A VENDRE pour la chasse, les réceptions, la reproduction ou pour emballer. Tél.: 544-4813. F-8488-30

AUTOS A VENDRE

FORD ECONOLINE, 100, super-van, 1972, automatique, moteur 302, fini cam-pour. Tél.: 545-2362, après 5h00. F-21814-30

FORD LTD LANDEAU 1976, 4 portes, de luxe, tel.: 549-9400 ou 677-2332 ou 549-3338. F-21733-4

TERRA JET 1972, tout équipée, en parfaite condition. Dodge Charger Spécial Edition, 1975, Pontiac Gran-Prix, 1975, tout équipée. Mercury Marquis 1976, prix à discuter, pour informations additionnelles, tel.: 549-7511, le soir. F-21777-4

PONTIAC LEMANS T-37, 350, automatique, 2 portes, prix raisonnable. Tél.: 545-0484. F-21827-4

MOTEURS de Oldsmobile 455-350, Buick, Chevrolet, Ford 351, 302, Chrysler 383, Dodge 318, 6 cylindres, Datsun 1200-1600, Toyota 1600, Volvo 1445 pièces de camions Dodge, Ford, Chevrolet, 1, 1 tonne, tel.: 545-3912. F-21713-4

VENTE RAPIDE: PONTIAC LAURENTIEN 1974, 350, très propre, 2 portes, S.F., S.D., 4 pneus de rechange, prix raisonnable. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-4762 ou 543-3438. F-21855-4

CAMIONS A VENDRE

DODGE 1970, 6 cylindres, moteur, 15 000 miles, peinture neuve, pneus d'hiver, excellente condition, très propre. Prix: \$1,195.00. Tél.: 549-3912. F-21712-7

PICK-UP JEEP 1977, tout équipé. Tél.: 545-1033, après 5h00. F-21767-7

INTER SCOUT II, 4 x 4, 1975, V-8, 4 vitesses, p.b., p.s., très bas mileage, ziebart, \$5,200.00. Tél.: 545-3686. F-21783-7

COMMERCES A VENDRE

LA CONNEXION JEAN: Ayez votre propre commerce de nouveautés dans le domaine de jeans de marque différentes avec un petit investissement. Tél.: 514-388-1139, La Jean Connexion Ltée, 8398, boul. St-Laurent, Montréal, Québec. F-21816-11

A VENDRE, PALETTES (skids) en bois, pour entreposage de toutes sortes, construction solide, prix: \$2-50, chacun. S'adresser: L'Imprimerie Le Progrès du Saguenay, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Tél.: 545-4474. F-6852-14

MOBILIER DE CUISINE, mobilier de chambre, mobilier de salon, poêle, réfrigérateur, sècheuse, commode, sommier et matelas 54", chaises capitaine en rotin. Aussi: antiquités. Tél.: 549-7308. F-8459-14

AUBAINE: bois de construction de toutes dimensions, blanchi, carré, embouté, CHEZ REAL MÜNGER, 264, St-Devid de Fairford, tél.: 673-4700. F-21742-14

ATTENTION: Moteur électrique, 2 forces, 110-220 volts à brosse, 1725 tours, parfaite condition, 1975, pompes à huile, compresseur, moteur électrique, moteur à gaz, Wilcoxon, table tournée, stock usagé dans l'électricité, sélect magnétique, etc. Réservoir à air pompe, compresseur, souffleur moody 10 pouces pour bottier, etc. S'adresser: L'Imprimerie Le Progrès du Saguenay, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Tél.: 545-4474. F-6852-14

BELLE MAISON 26 x 40, de style terrassement demi terminé, rue en asphalte, en arrière de Place du Royaume, tél.: 549-4322. F-10076-20

MAISON 26 x 40, tapis mur à mur, sous-sol fini à grande, situé près de l'institut Roland Saucier et l'école Charles Gravel, tél.: 543-2319. F-21753-20

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, un côté de maison duplex, prix à discuter, tel.: 545-8909. F-6960-20

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: maison 26 x 45, 3 chambres, cuisine, salle à manger (lavage-vaisselle), grande salle de séjour, 2 salles de bain, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques donnant sur le lac, foyer intérieur, poêle Jotul, Chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, Veranda 22' x 5', Eau de source, Terrain de 67,400 pieds carrés, bois et aménagement, 130 de plage, golf, chalet, etc. Grandes remises en bois, 20' x 8', plus équipement pour terrassement. Situé au Lac Docteur, proximité de St-Honore et Chicoutimi-NORD. Prix à discuter. Tél.: 673-4768, après 18h00, sur semaine, toute la journée sur fin de semaine. F-6920-6917-20

LOCATION D'AUTOS DE CHICOUTIMI INC. PIERRE OUELLET Prop. CHICOUTIMI: 543-7911 400, boul. Dequen ALMA: 668-2625 ROBERVAL: 275-4091

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE: maison 26 x 45, 3 chambres, cuisine, salle à manger (lavage-vaisselle), grande salle de séjour, 2 salles de bain, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques donnant sur le lac, foyer intérieur, poêle Jotul, Chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, Veranda 22' x 5', Eau de source, Terrain de 67,400 pieds carrés, bois et aménagement, 130 de plage, golf, chalet, etc. Grandes remises en bois, 20' x 8', plus équipement pour terrassement. Situé au Lac Docteur, proximité de St-Honore et Chicoutimi-NORD. Prix à discuter. Tél.: 673-4768, après 18h00, sur semaine, toute la journée sur fin de semaine. F-6920-6917-20

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE: maison 26 x 45, 3 chambres, cuisine, salle à manger (lavage-vaisselle), grande salle de séjour, 2 salles de bain, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques donnant sur le lac, foyer intérieur, poêle Jotul, Chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, Veranda 22' x 5', Eau de source, Terrain de 67,400 pieds carrés, bois et aménagement, 130 de plage, golf, chalet, etc. Grandes remises en bois, 20' x 8', plus équipement pour terrassement. Situé au Lac Docteur, proximité de St-Honore et Chicoutimi-NORD. Prix à discuter. Tél.: 673-4768, après 18h00, sur semaine, toute la journée sur fin de semaine. F-6920-6917-20

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE: maison 26 x 45, 3 chambres, cuisine, salle à manger (lavage-vaisselle), grande salle de séjour, 2 salles de bain, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques donnant sur le lac, foyer intérieur, poêle Jotul, Chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, Veranda 22' x 5', Eau de source, Terrain de 67,400 pieds carrés, bois et aménagement, 130 de plage, golf, chalet, etc. Grandes remises en bois, 20' x 8', plus équipement pour terrassement. Situé au Lac Docteur, proximité de St-Honore et Chicoutimi-NORD. Prix à discuter. Tél.: 673-4768, après 18h00, sur semaine, toute la journée sur fin de semaine. F-6920-6917-20

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE: maison 26 x 45, 3 chambres, cuisine, salle à manger (lavage-vaisselle), grande salle de séjour, 2 salles de bain, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques donnant sur le lac, foyer intérieur, poêle Jotul, Chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, Veranda 22' x 5', Eau de source, Terrain de 67,400 pieds carrés, bois et aménagement, 130 de plage, golf, chalet, etc. Grandes remises en bois, 20' x 8', plus équipement pour terrassement. Situé au Lac Docteur, proximité de St-Honore et Chicoutimi-NORD. Prix à discuter. Tél.: 673-4768, après 18h00, sur semaine, toute la journée sur fin de semaine. F-6920-6917-20

MAISONS A VENDRE

DICTEMEN DU PROPRIETAIRE: maison 1,536 pieds carrés, foyer, 3 chambres, salon, salle à manger, sous-sol fini, grand terrain paysagé, entrée pavée, tapis mur à mur, 165, Place de Chandé, prix à discuter, acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-1121, poste 2415, le jour seulement. F-6781-20

MAISON 32 x 40, chauffage à eau chaude, 4 chambres, terrain 50 x 100, présentement loué, directement du propriétaire, situé à Jonquière, tél.: 549-0871. F-6886-20

MAISON DE STYLE CANADIEN, belle suite vos plans, 31 raisonnable, terrain situé en arrière de Place du Royaume, bati sous surveillance d'un ingénieur, construction, Chicoutimi Inc., vendu par Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322. F-10079-20

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISONS A VENDRE

DICTEMEN DU PROPRIETAIRE: maison 1,536 pieds carrés, foyer, 3 chambres, salon, salle à manger, sous-sol fini, grand terrain paysagé, entrée pavée, tapis mur à mur, 165, Place de Chandé, prix à discuter, acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-1121, poste 2415, le jour seulement. F-6781-20

MAISON 32 x 40, chauffage à eau chaude, 4 chambres, terrain 50 x 100, présentement loué, directement du propriétaire, situé à Jonquière, tél.: 549-0871. F-6886-20

MAISON DE STYLE CANADIEN, belle suite vos plans, 31 raisonnable, terrain situé en arrière de Place du Royaume, bati sous surveillance d'un ingénieur, construction, Chicoutimi Inc., vendu par Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322. F-10079-20

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

MAISON MOBILE de marque Treco, un seul, avec ou sans terrain, meuble ou non, tel.: 543-4397. F-21872-28

LOGEUX A LOUER

LOCAL commercial ou entrepôt, jusqu'à 2,000 pi. car, disponible, situé Place Davis, Arvida, tél.: 549-5368. F-21764-18



GEYSER — Une fuite anodine d'un des tuyaux souterrains transporteurs d'eau de la ville a provoqué un véritable geyser en faisant surface blessant grièvement deux employés de la ville de Vancouver. (Téléphoto PC)

Publicité et CRTC Politique protectionniste à l'endroit des Etats-Unis

OTTAWA (PC) — Le jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada, confirmant le droit d'Ottawa de faire supprimer toute publicité américaine des émissions transmises par câble sur les réseaux canadiens, place le gouvernement fédéral en situation délicate vis-à-vis de nos voisins du sud.

En effet, le gouvernement d'Ottawa, ainsi que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada — CRTC — devront décider si cette politique protectionniste, qui irrite les Américains, va être poursuivie. Ottawa avait pris, en outre, des mesures pour inciter les entreprises canadiennes à ne pas faire de publicité sur les réseaux américains de télévision proches de la frontière. Ce qui avait permis de rapatrier au Canada près de \$50 millions que ces firmes canadiennes dépensaient chaque année en publicité sur les réseaux américains captés au Canada grâce au câble.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir la réplique de Washington qui avait décidé que les hommes d'affaires américains assistant à des conférences au Canada ou à l'étranger ne pourraient pas en déduire les frais de leur revenu imposable.

Aux Etats-Unis, toute cette querelle avait jeté l'émoi au congrès et dans les milieux officiels. M. Thomas Enders, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, avait déclaré en mars 1976 qu'il s'agissait d'une question de principe qui débordait de son cadre commercial.

Ottawa avait alors suggéré de surseoir à l'application de cette politique, ce que le CRTC avait accepté en janvier dernier.

Réactions

A l'ambassade des Etats-Unis, on s'est refusé à tout commentaire sur le verdict de la Cour suprême.

M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, a lui aussi refusé d'en parler, faisant valoir qu'il n'avait pas encore eu le temps d'analyser le verdict.

Mme Jeanne Sauvé, ministre fédérale des Communications, a déclaré qu'il appartenait maintenant au CRTC de trancher.

A Washington, Mme Juanita Kreps, secrétaire au Commerce, avait déclaré dans une lettre adressée à deux sénateurs américains en début d'année, que des pressions étaient exercées sur Ottawa pour qu'il renonce à sa décision concernant la publicité canadienne sur la télévision américaine, en échange de quoi les Etats-Unis renonceraient sur leur décision concernant l'imposition des frais de participation des hommes d'affaires américains à des conférences tenues au Canada.

Rappelons qu'en 1976, les hommes d'affaires américains venus au Canada pour assister à des conférences avaient dépensé près de \$200 millions.

Chez les dirigeants des stations américaines de télé-

vision qui viennent d'être déboutés par la Cour suprême, on n'est pas surpris du verdict.

M. Les Arries, président de la station WIVB Television, de Buffalo, dans l'Etat de New York, estime que le problème de l'unité canadienne a joué un rôle primordial dans la décision de la Cour suprême, ce qui ne le surprend pas.

"Je suppose, dit-il, ... qu'aucun Canadien pensant n'aurait encouragé la sécession d'une province du Canada, ou le renforcement de la juridiction provinciale."

L'appel contre la politique du CRTC concernant la publicité canadienne sur les réseaux américains avait été interjeté par trois firmes américaines: la WIVB Television, la Taft Broadcasting Co. et la Capital CKITIES Communications.

Les trois firmes avaient fait valoir que la politique du CRTC était discriminatoire à leur égard et qu'elle leur avait coûté plus de \$20 millions en publicité perdue.

Câble Déception de Snow

TORONTO (PC) — M. James Snow, ministre des Transports et Communications de l'Ontario, a fait part de sa déception à propos de la décision de la Cour suprême relative à la réglementation de la télé-distribution.

Le haut tribunal du pays a décidé, mercredi, que cette réglementation est du ressort du gouvernement fédéral et non des provinces.

Dans son argumentation en faveur des droits des provinces devant la Cour suprême, l'Ontario prétendait que la télé-distribution est de nature locale et qu'elle doit être réglementée par les provinces. La décision de la cour a renversé la loi québécoise tendant à donner à la province le pouvoir de réglementer son réseau de télé-distribution.

"Nous avons toujours maintenu que les provinces doivent avoir la responsabilité directe de réglementer l'industrie de la télé-distribution et de délivrer les permis", dit M. Snow dans un communiqué.

"Le gouvernement fédéral a reconnu publiquement que les gouvernements provinciaux ont un intérêt légitime dans les réseaux de télé-distribution."

DECES



TURCOTTE (M. Léonce) — Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 30 novembre 1977, à l'âge de 77 ans et 8 mois, M. Léonce Turcotte, contracteur-plombier, époux de Dame Laetitia Tremblay, demeurant au 276, Montfort, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 251, Saint-Jean-Baptiste, Jonquière.

Les funérailles auront lieu le samedi, 3 décembre 1977, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

S.V.P., n'envoyez pas de fleurs: versez vos dons à la Société des handicapés.

Direction funéraire: Nault & Caron.

BOIVIN (M. Lucien) — Décédé à Chicoutimi, le 29 novembre 1977, à l'âge de 68 ans, époux de dame Julianna Turcotte. Il demeurait au 604, ave Bégin sud, Alma.

La dépouille mortelle est exposée au 486, du Pont nord, Alma.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 14h00, en l'église St-Jude et de la au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac-Saint-Jean.

LAROUCHE (M. Philippe) — Décédé à Alma, le 29 novembre 1977, à l'âge de 72 ans et 8 mois, époux de dame Louisia Simard. Il demeurait au 43, Saint-Paul, Hébertville Station.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire paroissial d'Hébertville-Station.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h00, en l'église St-Wilbrod, et de la au cimetière d'Hébertville-Station.

Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac-St-Jean.

DUMAS (Mme Joseph) — Est décédée à Roberval, le 30 novembre 1977, à l'âge de 90 ans et 2 mois, Dame Elmire Lapierre, épouse en 1ères noces de feu Liboire Trottier et en 2èmes noces de feu Joseph Dumas, demeurant au 1100, rue Boivin, Saint-Félicien.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Marc-Leclerc, 1159, Sainte-Anne, Saint-Félicien.

Les funérailles auront lieu le samedi, 3 décembre 1977, à 11 heures, en l'église de Saint-Félicien et l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était tertiaire et membre honoraire de la Garde paroissiale.

Direction funéraire: Marc Leclerc.

MALTAIS (M. Patrick) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière, le 29 novembre 1977, à l'âge de 53 ans et 8 mois, M. Patrick Maltais, époux de Dame Rita Harvey, demeurant au 31, Louis-Hébert, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 146, de la Fabrique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu le samedi, 3 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Laurent et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron.

MME LAUREAT DUCHESNE

Le service anniversaire de Mme Laureat Duchesne sera chanté samedi, le 3 décembre, à 20h00, en l'église Ste-Marie de Jonquière.

Parents et amis sont invités à assister.

Impôt Suggestion rejetée

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a rejeté hier, la suggestion de l'opposition d'accorder une déduction de \$400 de l'impôt sur le revenu pour les gens qui vont au travail et retournent à la maison en voiture.

Du même coup, il a rejeté une suggestion du Crédit social de récompenser par une déduction les travailleurs qui emploient les systèmes de transport en commun.

Les deux questions ont été soulevées au cours du débat, article par article, sur les amendements du gouvernement à la loi de l'impôt sur le revenu.

Ces amendements contiennent une disposition portant de \$150 à \$250 les dépenses d'emploi.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

de la Main-d'oeuvre de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

210 ouest, des Oblats, Chicoutimi G7J 2B1

Tél.: (418) 549-0595 Zenith: 53880
Télex: 051-36138

AVIS DE CONCOURS

L'organisme "La Commission de la formation professionnelle" est un organisme rattaché au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, chargé de promouvoir la formation professionnelle des adultes.

RESPONSABLE DE SECTION

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à effectuer divers genres de travaux à caractère administratif en vue d'assurer la bonne marche des opérations. Le responsable de section est également en mesure d'occuper des fonctions spécialisées au niveau des différentes sections opérationnelles de la Commission.

Attributions caractéristiques

Ce corps comprend les employés qui, de façon principale et habituelle, remplissent un emploi hautement spécialisé dans le cadre d'une ou de plusieurs activités suivantes:

- promotion et relations publiques
- finance et approvisionnement
- publicité et recrutement
- évaluation et inscription
- préparation et réalisation du plan de formation des adultes
- évaluation des mécanismes d'application de la formation
- de conception et de développement de méthodes et de procédés permettant de réaliser pleinement les objectifs visés par le plan de formation.

La complexité de ces travaux exigent de ceux qui les exécutent des aptitudes particulières relatives:

- à la conception de nouvelles méthodes de travail
- à l'adaptation rapide face aux facteurs nouveaux de changements ou de constatations
- à la recherche de solutions nouvelles
- à la coordination avec d'autres sections administratives
- à la communication et à l'échange d'information avec d'autres organismes.

L'employé de ce corps peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'étude dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Il devra posséder, de plus, cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction.

Conditions de travail

35 heures/semaine.
Salaires selon la convention collective de travail avec ajustement jusqu'au 30 juin 1978 de \$13,304 à \$18,400.
Lieu du travail: CFP de Chicoutimi.

Faire parvenir toute candidature accompagnée du curriculum vitae et attestations d'études avant le 7 décembre 1977 16h30.

M. Jacques Potvin, directeur général,
Commission de formation professionnelle
de la Main-d'oeuvre de la région
Saguenay-Lac-Saint-Jean,
210, rue des Oblats,
Chicoutimi,
Qué., G7J 2B1

DONOHUE ST-FELICIEEN INC.

La Compagnie Donohue St-Félicien est maintenant à un stage plus avancé dans la construction de son usine de pâte kraft et nous sommes à la recherche de personnel additionnel pour compléter notre équipe de gérance.

St-Félicien est une municipalité d'environ 8,000 âmes, à proximité du lac St-Jean. Elle offre des services remarquables aux points de vue religieux, scolaire, municipal, récréatif et domestique.

Les postes à combler dans un avenir prochain sont les suivants:

INGENIEUR DE PROJET, (mécanique - Membre de la C.I.Q.)

INGENIEUR DE PROCEDE, (chimique - Membre de la C.I.Q.)

SURINTENDANT-ADJOINT AUX ACHATS.

CHEF MAGASINIER.

Si vous répondez aux exigences requises par les postes énumérés et avez l'expérience nécessaire pour vous acquitter avec grand succès des responsabilités qui s'y rattachent, nous vous prions donc de faire parvenir votre curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL - DONOHUE ST-FELICIEEN INC., Rang St-Eusèbe, St-Félicien, G0W 2N0.

DONOHUE ST-FELICIEEN INC.

La Compagnie Donohue St-Félicien est à la recherche de personnel pour former les équipes de production et d'entretien de son usine de St-Félicien.

St-Félicien est une municipalité d'environ 8,000 âmes, à proximité du lac St-Jean. Elle offre des services remarquables aux points de vue religieux, scolaire, municipal, récréatif et domestique.

Les postes à combler dans un avenir prochain sont les suivants:

PRODUCTION

PULPERIE:
OPERATEUR LESSIVEUR KAMYR, OPERATEUR ADJOINT, OPERATEUR BLANCHIMENT, OPERATEUR ADJOINT.

SECHEUSE A PATE:
CONDUCTEURS, CONDUCTEUR ADJOINT.

RECAUSTIFICATION:
OPERATEUR, OPERATEUR ADJOINT.

VAPEUR ET RECUPERATION:
OPERATEUR DE CONTROLE, OPERATEUR ADJOINT, CHAUDIERE DE RECUPERATION, OPERATEUR ADJOINT, CHAUDIERE DE PUISSANCE, HOMMES D'UTILITE: EVAPORATEURS, CUVES.

ENTRETIEN

MECANICIENS D'ENTRETIEN, TUYAUTEURS, HUILEURS, ELECTRICIENS, MECANICIENS EN INSTRUMENTATION ET MACHINISTES.

Si vous répondez aux exigences requises par les postes énumérés et avez l'expérience nécessaire pour vous acquitter avec grand succès des responsabilités qui s'y rattachent, nous vous prions donc de faire parvenir votre curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL, DONOHUE ST-FELICIEEN INC., Rang St-Eusèbe, St-Félicien, P. Qué. G0W 2N0.

VILLE DE BAIE-COMEAU
LE PUISSANCE COMITÉ

SERVICE DU PERSONNEL
Concours:
77-12
OFFRE D'EMPLOI
ELECTRICIEN
MONTEUR

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du surintendant des Travaux publics, il voit à l'entretien et à la réparation du réseau électrique, de la sous-station, du système électrique des bâtiments de la ville, éclairage des rues, etc... Sous surveillance, il voit à la construction des lignes du réseau électrique de la Ville de Baie-Comeau.

QUALIFICATIONS:
Expérience minimum de quatre (4) ans dans un travail connexe.

ENDROIT:
Service des Travaux publics, Ville de Baie-Comeau.

CONDITIONS:
Salaires selon la convention collective (en vigueur). Autres bénéfices reconnus tels que: régime de retraite, assurances collectives, etc...
Les intéressés sont priés de faire part de leur offre de service et faire parvenir leur curriculum vitae au sous-signe, à l'hôtel de ville de Baie-Comeau, avant le 14 décembre 1977.

Yvon Lemay,
Directeur du personnel,
Hôtel-de-ville,
19, Marquette,
Baie-Comeau, P.Q.
G4Z 1K5

DONOHUE ST-FELICIEEN INC.

Nous invitons la candidature des personnes de la région du Lac-St-Jean, principalement des municipalités de Roberval, St-Félicien, Dolbeau et toutes les municipalités avoisinantes.

OPERATEUR DE LOCOMOTIVE
SERRE-FREINS
OPERATEUR DE MACHINERIE
LOURDE
CHAUFFEURS DE CAMION
MACONS
ELECTRICIENS INDUSTRIELS
SOUDEURS
MECANICIENS D'ENTRETIEN
TUYAUTEURS
MACHINISTES
HUILEURS
PEINTRES
MECANICIENS EN INSTRUMENTATION

Nous serons aussi, dans les mois qui viennent, à la recherche d'autres candidats pour les emplois dans les départements suivants:

PRODUCTION

PULPERIE
SECHEUSE A PATE
VAPEUR ET RECUPERATION
MANUTENTION DES MATERIAUX

Les candidats pour ces postes devront posséder une instruction au niveau du secondaire IV ou l'équivalence; la préférence sera accordée aux candidats ayant au moins trois ans d'expérience dans un emploi similaire.

Si vous répondez aux exigences requises pour les postes énumérés, nous vous prions de faire parvenir votre curriculum vitae ou obtenir la formule de demande d'emploi de la compagnie au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, bureau de Roberval ou Dolbeau ou au Centre de travail Québec, bureau de Roberval ou Dolbeau.

DESGAGNE (Mme Léonce) — Est décédée à Chicoutimi le 30 novembre 1977, à l'âge de 57 ans, Mme Léonce Desgagné, née Rose-Ange Potvin, demeurant au 2320, boulevard Talbot, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin & Fils, avenue du Séminaire, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu le samedi, 3 décembre 1977, à 10 heures, en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière Saguenay.

Elle était la mère de M. Jocelyn (Dorice Caron), Mme Gilles Tremblay (Francine), Mme Michel Bolduc (Anna), Mme Roland Bouchard (Chantale), Mme Michel Lapointe (Aline), M. Rémi, Mme Alain Lefebvre (Denise) et M. André Desgagné.

Direction funéraire: Aubin & Fils.



POITRAS (M. Arthur) — Est décédé à Chicoutimi, le 29 novembre 1977, à l'âge de 70 ans et 3 mois, M. Arthur Poitras, époux de Dame Rose-Alma Bouchard, demeurant au 115, Maisonneuve, Chicoutimi-Nord, autrefois du 728, Saint-Arthur, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin & Fils, avenue Montcalm, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 2 décembre 1977, à 14 heures, en l'église Sacre-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le père de Pierre, Ghislain (Lorenza Fillion), Mme Jean-Eudes Tremblay (Angéline), Gérard (Line Ménard), Mme Yvon Desmeules (Véronique), Marcel et Jacques.

Direction funéraire: Aubin & Fils.

GILBERT (M. Joseph) — Est décédé au centre hospitalier de Jonquière, le 29 novembre 1977, à l'âge de 74 ans et 7 mois, M. Joseph Gilbert, époux de Dame Hélène Tremblay, demeurant au 241, de Poitiers, autrefois de la rue Damase, paroisse Saint-Laurent, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 146, de la Fabrique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu le samedi, 3 décembre 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Laurent et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

Il était autrefois chef de groupe de la Ligue du Sacre-Coeur.

Direction funéraire: Nault & Caron.

Oui,
c'est
prouvé!

**La publicité,
CA PAIE!**

Faites appel aux experts du Quotidien, tél.: 545-4480

LE MONDE EN BREF



SOLITUDE — Un piéton solitaire fait une promenade de santé sur le pont de Brooklyn, lequel pont enjambe East River. La première neige de la saison, le premier signe avant-coureur d'un hiver que les New-Yorkais devront encore une fois subir. (Telephoto AP)

Tempête de vent en Afrique du Sud

LE CAP (AFP) — Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées par un vent violent, atteignant 120 km à l'heure, qui a soufflé sur la péninsule du Cap en Afrique du Sud, dans la nuit de mardi à mercredi.

Un piéton a été tué au centre du Cap lorsque le vent l'a projeté contre une voiture. De même, un employé de ferme a trouvé la mort après qu'un arbre se soit écrasé sur sa maison, tandis qu'un employé municipal a été écrasé par une voiture folle.

Les mauvaises conditions climatiques n'ont pas, selon les premières indications, empêché un nombre important d'électeurs de se rendre aux urnes dès l'ouverture des bureaux de vote, pour les élections législatives anticipées qui ont actuellement lieu en Afrique du Sud.

Tonne de marijuana

JAMESTOWN, Rhode Island (AP) — La police a effectué hier une descente dans une maison et un "sloop" de compétition de 10 mètres, dans ce port de plaisance de l'Atlantique nord, procédant à l'arrestation de huit personnes et saisissant une tonne et demie de marijuana.

La caution des trafiquants a été fixée à la somme globale de \$50,000.

Quant à la drogue saisie qui était destinée au marché américain, sa valeur marchande a été évaluée à \$1.5 million.

Volcan en éruption

KAGOSHIMA (Reuter) — Des dizaines de maisons ont été endommagées par des ondes de choc et des pierres à la suite d'une éruption du volcan Sakurajima qui, à 1,118 mètres, domine la ville de Kagoshima, à l'extrême pointe sud de l'île de Kyushu, la plus méridionale de l'archipel nippon.

Selon la police, cette éruption n'a pas fait de victimes.

Cyclone à Java

DJAKARTA (AFP) — Plus d'un millier de maisons ont été détruites par le passage d'un cyclone dans le centre et l'ouest de Java, la semaine dernière, apprend-on à Djakarta.

Un mort est signalé dans l'un des villages de l'ouest de Java.

Explosion dans une gare moscovite

MOSCOU (Reuter) — Le KGB a arrêté trois Arméniens soviétiques qu'il soupçonne d'avoir voulu faire sauter une bombe à la gare de Kourtsk à Moscou, apprend-on dans les milieux dissidents arméniens de la capitale. Les arrestations ont eu lieu dans le courant du mois à Erivan, capitale de la république soviétique d'Arménie.

On établit un parallèle entre cette affaire et celle de Vladimir Jvania, condamné à mort en février dans la république voisine de Georgie, après une série d'attentats à la bombe contre des édifices publics. Jvania avait déclaré à la cour qu'il avait agi par esprit patriotique, pour protester contre la russification de la Georgie.

En janvier dernier, une explosion dans le métro moscovite fit plusieurs morts. Aucune arrestation ne fut jamais annoncée à la suite de cet attentat.

Coût du Trident

WASHINGTON (AFP) — Le premier sous-marin lance-missiles Trident coûtera près d'un milliard 200 millions de dollars, soit 50 pour cent de plus que prévu, et ne sera mis en service qu'en 1981 au lieu de 1980, annonce-t-on officiellement à Washington.

La marine américaine a commandé à la division Electric Boat de la General Dynamics à Groton, dans le Connecticut, où le Trident est actuellement construit, treize exemplaires de ce sous-mersible. Le coût des treize unités est estimé maintenant à \$13.5 milliards.

Chaque Trident sera doté de 24 missiles d'une portée de 7.200 km. L'ensemble du programme Trident, missiles compris, coûtera \$22.2 milliards.

Les nouveaux sous-mersibles remplaceront progressivement dans les années 80 les sous-marins dotés de missiles Polaris et de Poseidon, dont le rayon d'action est de 4.600 km.

Bombe nucléaire

AMSTERDAM (Reuter) — Une explosion nucléaire d'une puissance d'une mégatonne s'est produite mercredi matin dans la république soviétique du Kazakhstan, a annoncé l'Institut météorologique néerlandais.

L'explosion s'est produite à 4h56 GMT. L'explosion a également été enregistrée par l'Institut sismographique d'Uppsala qui a signalé qu'il s'agissait d'un essai souterrain d'une magnitude de 6.9 sur l'échelle de Richter survenu dans la région sibérienne de Semipalatinsk, l'une des villes les plus importantes du Kazakhstan.

Rayon de la mort

WASHINGTON (AP) — Le Pentagone ne croit pas à la véracité d'une information d'origine suédoise, publiée par le "Science Magazine", selon laquelle l'Union soviétique aurait procédé à des essais d'un "rayon de la mort".

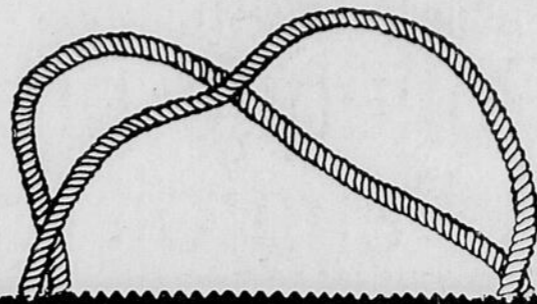
L'article fait allusion à la détection dans l'atmosphère au-dessus de la Suède de radio-isotopes dont l'origine était attribuée à l'essai d'armes à base de rayons de particules chargées pouvant détruire des satellites ou des ogives de missiles.

Le porte-parole du Pentagone, M. Thomas Ross, a déclaré que les Soviétiques procèdent à des travaux théoriques sur des rayons de particules chargées mais "nous ne pensons pas que cela ait un lien avec des armes".

"Rien ne permet de dire que d'importants progrès technologiques ont eu lieu", a-t-il ajouté.

la Baie

Place du Royaume



Il était une fois une petite fille toute de fleurs vêtue...

...et jolie comme un coeur! Tout comme ses amies, sa maman l'avait habillée à la Baie. Le choix était si grand que la petite fille en fut éblouie! Il y avait toutes sortes de robes: des robes longues ou courtes, des robes d'allure militaire, des jumpers, des tricots, et des ensembles deux-pièces. Des imprimés paysans pleins de fleurs, du nid d'abeille, des gros pois, des volants et des dentelles! Modèles en polyester/coton, polyester/viscose, pur coton, acrylique brossé et velours. Seulement 5 modèles sont représentés. Venez voir l'entière collection de robes pour Noël!

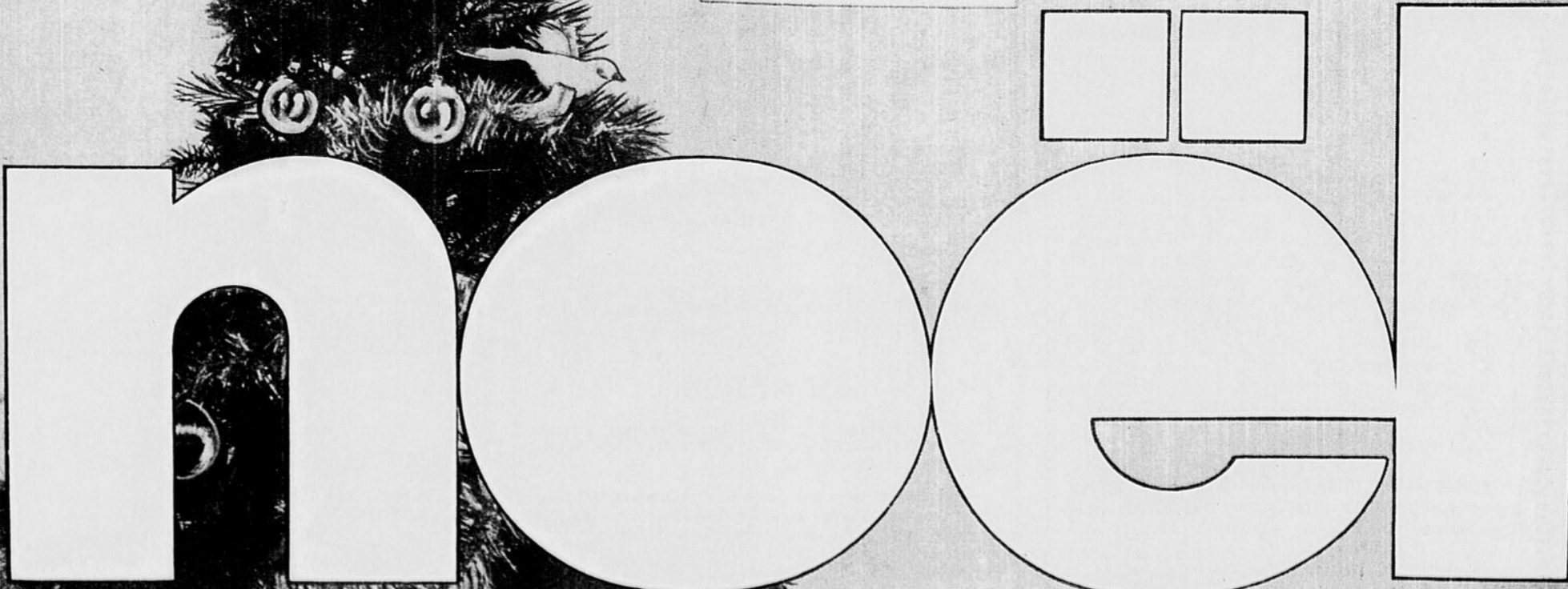
Tailles 4 à 6x

14.00 à 30.00 ch

Tailles 7 à 14

15.00 à 35.00 ch

Achats en magasin seulement. Vêtements pour fillettes, rayon 413/420, troisième étage, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.



LA BAIE, CHICOUTIMI 3. Place du Royaume
HEURES D'AFFAIRES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00 — le samedi, de 9h00 à 17h00
boulevard Talbot, Chicoutimi
545-3160

Ne manquez pas le petit déjeuner avec le Père Noël
Les samedis 3, 10 et 17 décembre
à 9h00 et 10h00 a.m. \$1.59 le repas
Billets en vente au bureau du crédit.